



asBL
**Jeunesse
à BRUXELLES**
**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**
2024

Jeunesse à Bruxelles asbl
Avenue de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles
Tel : 02/274.21.10
jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunesseabruelles.be







Edito	.p06
Introduction	.p07
01. Cadre institutionnel	.p08
Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2024	
Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2024	
Composition du Bureau au 31 décembre 2024	
Liste du personnel employé par l'asbl Jeunesse à Bruxelles au 31 décembre 2024	
02. Les activités de vacances	
02.1. Les plaines de vacances	.p09
02.2. Les stages de vacances	.p16
02.3. Les séjours en Belgique	.p21
03. Soutien au Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles	.p26
04. Gestion des salles et du domaine de Combreuil	.p27
05. Centre de formation en animation « Elisabeth Carter »	.p28
06. Coordination « Accueil Temps Libre »	.p41
07. Coordination du programme de Cohésion sociale et du Volet Local Impulsion	.p46
08. Service Baby-Sitting	.p49
09. Partenariat avec le Centre culturel et sportif Pôle Nord	.p52
10. Fêtes du Solstice	.p54
11. Fête de la Jeunesse	.p56
12. Exercice 2024	.p57



En cette année 2024, notre monde a continué de se transformer à une vitesse vertigineuse, nous plaçant face à un paysage complexe et dynamique mais aussi face à une multitude de défis à relever. Cette année également, nous avons été amenés à faire preuve d'adaptabilité pour naviguer dans cet environnement en constante mutation.

Parmi les tendances marquantes de cette année, les chiffres croissants des plaines de vacances attirent particulièrement notre attention. Avec une augmentation significative du nombre de participants, ces espaces de loisirs se révèlent essentiels pour le bien-être des enfants et des familles. Cependant, cette popularité toujours croissante engendre également des défis logistiques et organisationnels, nécessitant une réflexion continue pour maintenir la qualité des services offerts.

Au centre de cette dynamique, notre centre de formation s'est également mis au diapason des besoins émergents, nous permettant de la sorte d'offrir des programmes de formation innovants et pertinents, lesquels renforcent ainsi notre rôle crucial dans la progression professionnelle de nombreux agents ou personnes.

Les processus de soutien à la Ville de Bruxelles ont également été un axe majeur de notre engagement cette année. En phase de croissance, notre collaboration avec la Ville, avec notamment la gestion des enveloppes liées aux Maisons des Enfants, a permis de soutenir la mise en place des projets ambitieux, visant à améliorer la qualité de vie des jeunes citoyens et à renforcer le tissu social urbain.

Relevons aussi que l'année 2024 a vu l'instauration, en collaboration avec le CPAS et le Service de la Jeunesse, d'un service de baby-sitting gratuit pour les familles mono-parentales de la Ville de Bruxelles, une initiative essentielle pour épauler ces foyers souvent confrontés à de nombreux écueils. En facilitant l'accès à une garde d'enfants fiable, cette initiative reflète l'engagement de Jeunesse à Bruxelles et de ses partenaires envers l'inclusion sociale et le soutien des familles dans toute leur diversité.

La cellule ATL, quant à elle, se prépare activement au renouvellement du programme CLE en 2025. Cette démarche passe par plusieurs étapes préalables, notamment un état des lieux détaillé et une analyse rigoureuse des besoins de la population en termes d'accueil temps libre. Cette anticipation nous permettra d'aligner nos actions futures sur les attentes des bénéficiaires et d'optimiser l'impact de nos initiatives.

En parallèle, la cellule Cohésion sociale a poursuivi l'implémentation des nouveaux dispositifs de Cohésion sociale et du volet local « Impulsion ». Ceux-ci, visant à favoriser l'insertion sociale des personnes issues de l'immigration (avec une attention particulière pour les nouvelles migrations, les femmes, les jeunes et les personnes porteuses d'un handicap) ainsi qu'une meilleure cohabitation des communautés locales, sont une des réponses aux défis sociaux actuels.

L'année 2024 a également été marquée par le succès des fêtes de la Jeunesse et du Solstice, qui ont su rassembler et célébrer la diversité et l'énergie de notre communauté. Ces événements festifs sont le reflet de notre engagement à créer des moments de partage et de joie, renforçant ainsi les liens sociaux.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude envers toute l'équipe pour cette année de défis relevés, malgré les difficultés croissantes. Merci à elle pour son dévouement, son engagement et sa persévérance. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir meilleur et plus solidaire.

Faouzia HARICHE,
Présidente.

Selon ses statuts modifiés le 12 décembre 2023 (MB 09 02 2024), « Jeunesse à Bruxelles » Asbl a pour objet social de :

- collaborer à l'organisation des activités vacances du Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles à savoir les plaines de vacances, les stages et les séjours et les développer en adéquation avec les besoins et les demandes de la population ;
- organiser et collaborer à l'organisation d'événements sportifs, culturels, festifs ainsi qu'à la mise en place des projets éducatifs destinés aux enfants et aux jeunes de la Ville de Bruxelles ;
- coordonner le contrat communal de cohésion sociale et le FIPI (Fond d'Impulsion à la Politique de l'Immigration) pour la Ville de Bruxelles ainsi que des projets qui entrent dans ces deux cadres ;
- coordonner et piloter la Commission Consultative de l'Accueil (CCA) de la Ville de Bruxelles et mettre en place les actions définies dans ce cadre ;
- coordonner la mise en place de formations destinées aux jeunes et aux adultes de la Ville de Bruxelles (animateurs et coordinateurs de centres de vacances ainsi que des formations continues) dans le cadre du Centre Elisabeth Carter ;
- soutenir (administrativement, financièrement,...) l'organisation des activités réalisées par le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles si nécessaire.

L'objectif général de ces actions est de :

- promouvoir l'épanouissement de la personnalité et le développement des dons et aptitudes mentales et physiques de l'enfant et du jeune ;
- préparer les enfants et les jeunes à devenir des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, tolérante et ouverte ;
- lutter contre l'exclusion et tendre vers une égalité des chances ;
- effectuer un travail de prévention ;
- recréer du lien social entre les diverses composantes de la population ;
- s'ouvrir à la diversité, la valoriser.

Les actions menées visent principalement les enfants et les jeunes habitant la Ville de Bruxelles ou fréquentant une école située sur le territoire communal :

- plaines de vacances et stages : enfants de 3 à 12 ans
- séjours en Belgique : enfants de 6 à 15 ans
- séjours à l'étranger : enfants de 9 à 15 ans

Ainsi, les plaines de vacances sont accessibles aux enfants :

- domiciliés sur le territoire de la Ville de Bruxelles (CP 1000, 1020, 1120 et 1130)
- qui fréquentent un établissement scolaire situé sur ce même territoire
- dont un parent est membre du personnel communal

Les stages et les séjours sont accessibles à tous les enfants et adolescents mais les prix varient selon le domicile de l'enfant (habitant ou non la Ville de Bruxelles).

01. CADRE INSTITUTIONNEL



Tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2024

Faten ALAMAT, Amal BENGHALLAM, Floriane BONNIER, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Moussa DIALLO ELHAJ, Serge DE MEURICHY, Patrick GABRIELS, Roberto GALLUCCIO, Amin HAMRI, Faouzia HARICHE, Anne VANDENBULCKE.

Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2024

Faten ALAMAT, Amal BENGHALLAM, Floriane BONNIER, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Moussa DIALLO ELHAJ, Amin HAMRI, Faouzia HARICHE, Anne VANDENBULCKE.

Composition du bureau au 31 décembre 2024

Faouzia HARICHE : Présidente
Faten ALAMAT : Administratrice déléguée
Philippe DE BOCK : Trésorier
Anne VANDENBULCKE : Secrétaire
Floriane BONNIER
Amin HAMRI

Liste du personnel employé par l'asbl Jeunesse à Bruxelles au 31 décembre 2024

Direction :

Valérie LEMAIGRE, Directrice

Cellule Baby-sitting :

Chaïmae RIAD, Gestionnaire service baby-sitting

Cellule Administrative :

Saïda AMEZIAN, Préposée à l'accueil - secrétariat

Cellule Cohésion sociale :

Basma BEN AMAR, Coordinatrice
Karim BOUHOUT, Coordinateur

Cellule Accueil Temps Libre :

Charline DECOSTER, Coordinatrice

Dépôt :

Saïd EL KADDOURI, Chauffeur - livreur

Cellule Activités de vacances :

Soumaya BOUAZZA, Coordinatrice des plaines de vacances
Timothée LÖFBERG, Assistant administratif
Bérénice MAERTENS, Coordinatrice des plaines de vacances
Noémie VERMEIREN, Coordinatrice des stages de vacances



02. Les activités de vacances

Depuis 45 ans, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, en étroite collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles, assure l'organisation des plaines de vacances, stages et séjours durant les congés scolaires.

02.1 Les plaines de vacances

Les plaines de vacances accueillent les enfants du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances de deux semaines ou plus, et ce, dans un cadre non résidentiel.

En 2024, nous poursuivons la dynamique amorcée en 2023, avec une ouverture systématique des plaines de vacances à chaque période de congés scolaires : détente, printemps, été, automne et hiver. Par ailleurs, les tarifs attractifs, qui ont grandement contribué à l'accessibilité et au succès des plaines, sont restés inchangés.

Organisées principalement dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles, les plaines permettent aux enfants de passer leurs vacances dans un cadre convivial en goûtant aux joies de la vie en collectivité. Autour d'un thème, les animateurs organisent des activités ludiques en petits groupes ; activités qui favorisent l'amusement, la détente et la convivialité tout en valorisant l'autonomie, la responsabilité et la conscience de soi dès le plus jeune âge.

2.1.1. Les activités

À chaque période de plaines de vacances, le Secrétariat des activités de vacances propose une thématique pédagogique à exploiter par les équipes.

- Au carnaval 2024, les enfants sont partis à la rencontre de drôles de créatures. Contes fantastiques, légendes extraordinaires et bandes dessinées ont transporté les enfants dans un univers peuplé de créatures étranges et fascinantes. Les équipes ont encouragé les enfants à explorer et à inventer leur propre monde imaginaire, en plongeant au cœur d'histoires captivantes.
- L'esprit d'aventure a rythmé la période de printemps, avec pour thématique centrale l'île au trésor. Les enfants ont participé à de grands jeux de chasse au trésor, fabriqué leur propre équipement de pirates et exploré les trésors cachés de la nature. Ils ont également laissé libre cours à leur créativité et imaginé la faune et la flore d'îles lointaines.
- Le mois de juillet a été une période riche en découvertes et en aventures, placée sous le signe d'un grand voyage dans le temps. Les enfants ont eu l'occasion de s'évader à travers différentes époques grâce à des activités variées et adaptées à chaque tranche d'âge. Une visite au château de Senefve a permis de plonger dans l'histoire, avec ses salles fascinantes et son immense domaine où les enfants ont pu jouer en plein air. Les plus jeunes se sont laissés embarquer dans le monde des dinosaures, et ont remonté le temps lors d'une visite de TrainWorld. En partenariat avec le Cinéma Galeries, certains groupes ont également assisté à des projections jeunesse en plein air, prolongeant leur immersion dans des récits extraordinaires.



- En août, les enfants ont eu l'opportunité d'explorer de nombreux mystères, qu'il s'agisse de ceux de la science et de la technologie ou d'aventures de détectives et d'enquêtes palpitantes. Côté technologie, ils ont participé à des ateliers ludiques avec de petits robots éducatifs, éveillant leur curiosité et leur créativité. Sur les plaines, l'ambiance était résolument tournée vers l'investigation, et la sélection de films d'enquête, réalisée en collaboration avec l'équipe éducative du cinéma Galeries, prolongeait cette immersion. Un jeu de piste les conduisant jusque dans la salle de projection ajoutait une dimension interactive à ces découvertes, permettant d'élucider de nombreux mystères et de vivre des aventures inoubliables. Parallèlement, de nombreuses sorties en plein air ont rythmé les vacances estivales, avec des moments passés à la mer, à la piscine ou encore lors d'un tournoi de football organisé au stade Roi Baudouin. Les vacances d'été ont ainsi été synonymes de découvertes, d'émerveillement et de mise au vert, offrant aux enfants une parenthèse inoubliable.

- En automne, les enfants se sont plongés dans l'univers féérique de la forêt enchantée. Entre activités créatives mettant à l'honneur les éléments naturels et sorties immersives en forêt, ils ont exploré un monde où l'émerveillement et la curiosité étaient au cœur de chaque découverte. L'ambiance automnale a permis de créer une atmosphère propice à l'imaginaire et à la connexion avec la nature.

- En hiver, nous avons laissé place au spectacle ! Les jeunes comédiens, danseurs et circassiens en herbe ont eu l'opportunité de concevoir et de mettre en scène leur propre spectacle, présenté lors d'une représentation finale devant un public enthousiaste. À travers des expériences variées et immersives, ils ont pu découvrir et apprécier toute la magie des arts du spectacle. Le festival "Noël au théâtre" leur a également offert une occasion unique d'assister à des représentations captivantes, tandis que des comédiens chevronnés intervenant directement sur les plaines ont enrichi leur expérience en proposant un show inoubliable.

Nous avons également maintenu notre précieuse collaboration avec les bibliothèques de la Ville de Bruxelles. Elles ont mis à disposition des plaines, tant pour les animateurs que pour les enfants, une sélection d'ouvrages didactiques et pédagogiques. Ceci afin de stimuler, chez les uns, les recherches pédagogiques et chez les autres, les activités de lecture.



2.1.2. La fréquentation et le public

Synthèse de la fréquentation en 2024 :

Période	Nombre de plaines	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de présences journalières	Moyenne des présences journalières
Carnaval	8	10	8692	869
Printemps	8	10	6857	685
Été	11	33	26908	840
Automne	9	9	7434	826
Hiver	7	8	5189	648
TOTAL	43	70	55080	786

Nombre de présences par rapport à 2023 :

Période	2023	2024	Différence	Augmentation %
Carnaval	7.583	8692	1109	14,6%
Printemps	6.933	6857	-76	-1,1%
Été	21.616	26908	5292	24,5%
Automne	7.756	7434	-322	-4,1%
Hiver	5.423	5189	-234	-4,3%
TOTAL	48.913	55080	6167	12,6%

L'analyse des données révèle une augmentation globale de 12,6% de la présence d'enfants en activités de vacances entre 2023 et 2024, principalement portée par le Carnaval (+14,6%) et l'Été (+24,5%), qui enregistrent des hausses significatives. En revanche, de légères diminutions sont observées au printemps (-1,1%), en automne (-4,1%), et en hiver (-4,3%).

2.1.3. Le public

Carnaval 2024

Sur les 1274 enfants qui ont fréquenté les plaines (1127 en 2023) :

- 46.1% des enfants ont moins de 6 ans (48% en 2023)
- 34 enfants ont bénéficié du tarif social (45 en 2023)
- 80.6% étaient domiciliés sur le territoire communal (80.3% en 2023)
- 5 enfants à besoins spécifiques ont été accueillis



Printemps 2024

Sur les 1237 enfants qui ont fréquenté les plaines (1068 en 2023) :

- 48.1% des enfants ont moins de 6 ans (45.7% en 2023)
- 33 enfants ont bénéficié du tarif social (55 en 2023)
- 80.44% étaient domiciliés sur le territoire communal (78.8% en 2023)
- 7 enfants à besoins spécifiques ont été accueillis

Été 2024

Sur les 2042 enfants qui ont fréquenté les plaines (1795 en 2023) :

- 47.36% des enfants ont moins de 6 ans (44.3% en 2023)
- 56 enfants ont bénéficié du tarif social (65 en 2023)
- 79.63% étaient domiciliés sur le territoire communal (78.2% en 2023)
- 34 enfants à besoins spécifiques ont été accueillis

Automne 2024

Sur les 1272 enfants qui ont fréquenté les plaines (1251 en 2023) :

- 50.16% des enfants ont moins de 6 ans (47.6% en 2023)
- 29 enfants ont bénéficié du tarif social (33 en 2023)
- 79.4% étaient domiciliés sur le territoire communal (83.7% en 2023)
- 15 enfants à besoins spécifiques ont été accueillis

Hiver 2024-2025

Sur les 991 enfants qui ont fréquenté les plaines (986 en 2022) :

- 46.6% des enfants ont moins de 6 ans (46% en 2023)
- 34 enfants ont bénéficié du tarif social (29 en 2023)
- 80.4% étaient domiciliés sur le territoire communal (85% en 2023)
- 24 enfants à besoins spécifiques ont été accueillis

Les chiffres relatifs à la fréquentation des plaines de vacances en 2024 révèlent une augmentation globale du nombre d'enfants accueillis par rapport à l'année 2023, notamment au Printemps (+169 enfants) et en Été (+247 enfants), deux périodes où l'on observe les hausses les plus marquées. Cette hausse, observée sur toutes les périodes de l'année, témoigne d'un intérêt croissant pour les activités proposées. Sur certaines périodes, cette augmentation contraste avec la légère diminution du nombre total de présences observé précédemment, indiquant une évolution des habitudes des familles. Chaque enfant a ainsi cumulé un nombre de jours de présence légèrement inférieur, mais le service a touché un public plus large. Certaines familles semblent donc privilégier une utilisation plus flexible du service, avec une participation plus ponctuelle ou ciblée.

Quelques variations sont également notables selon les indicateurs (l'âge, le recours au tarif social, et le domicile des enfants). La part des enfants de moins de 6 ans fluctue légèrement, restant autour de 46 à 50% selon les périodes. Le nombre d'enfants ayant bénéficié du tarif social a diminué par rapport à 2023 ; possiblement la conséquence de la diminution significative des tarifs. La proportion d'enfants domiciliés sur le territoire communal reste globalement stable, oscillant entre 79 et 81% selon les périodes. Le nombre d'enfants à besoins spécifiques a considérablement augmenté au fur et à mesure de l'année, avec un pic en été, où 34 enfants étaient accueillis en moyenne par semaine.



2.1.4. L'encadrement

En 2024, un total de 724 personnes ont été engagées, correspondant à la gestion de 1.002 contrats pour les différentes périodes de vacances (725 personnes pour 925 contrats en 2023). Sur l'année 2024, les auxiliaires travaillant à l'année dans les écoles de la Ville de Bruxelles ont reçu un total de 514 affectations d'une semaine (244 au Carnaval et 270 en Automne).

Ces engagements* et affectations d'auxiliaires ont été répartis comme suit :

- 49 personnes engagées (57 contrats) au Carnaval (104 personnes au carnaval 2023) et 257 auxiliaires affecté-e-s, répartis sur deux semaines 124 la première, 133 la deuxième (128 auxiliaires en 2023) ;
- 207 personnes engagées (220 contrats) au printemps (141 personnes au printemps 2023 et 145 contrats) ;
- 274 personnes engagées (464 contrats) en été (275 personnes en été 2023 et 404 contrats) ;
- 58 personnes engagées (71 contrats) en automne (83 personnes en automne 2023 et 110 contrats) et 270 auxiliaires affecté.e.s en automne, répartis sur deux semaines 130 la première et 140 la deuxième (193 auxiliaires en 2023)
- 136 personnes engagées (190 contrats) en hiver (122 personnes en hiver 2023 et 133 contrats).

** La donnée « nombre de personnes embauchées » est à nuancer étant donné qu'une personne ne preste pas forcément pour l'ensemble de la période.*

En résumé, le nombre de personnes engagées est donc resté stable, bien que le nombre d'enfants accueillis en 2024 ait augmenté. Ceci s'explique notamment par l'augmentation du nombre d'auxiliaires mis à disposition sur les périodes de Carnaval et Automne.

Elle a permis l'absorption de la hausse significative des présences au Carnaval ainsi que la prise en charge d'un nombre croissant d'enfants à besoins spécifiques nécessitant une prise en charge individuelle à l'Automne.

Au printemps et en hiver, on observe une hausse du nombre de personnes embauchées alors que le nombre de présences a faiblement diminué. Ceci s'explique en partie par la hausse du nombre d'enfants à besoins spécifiques nécessitant une prise en charge individuelle, et par l'ajout d'un lieu d'accueil supplémentaire par rapport à 2023 pour répondre aux besoins des familles dans la zone de Neder, où une hausse significative du nombre d'inscrits a été observée.

En été, malgré la hausse significative de la fréquentation, le nombre de personnes engagées est resté stable. Ceci est en partie expliqué par le fait que certaines personnes ont presté l'ensemble de la période, et par la difficulté de recruter du personnel qualifié en suffisance au mois d'août, notamment pour les encadrements supplémentaires nécessaires pour les enfants à besoins spécifiques.



2.1.5. Les tarifs

Depuis les plaines d'été 2014, le système d'abonnement a été remplacé par la mise en place d'un système de réservation par semaine. L'objectif des réservations par semaine est d'accroître la qualité de l'accueil dans les plaines en anticipant les fluctuations du taux de fréquentation quotidien observées lors des précédentes périodes de vacances. Cela permet de réserver des locaux adaptés au nombre d'enfants et d'offrir plus de confort aux animateurs et aux enfants. Aussi, la participation des enfants aux plaines pour une semaine permet, quant à elle, de créer une dynamique de groupe plus forte et d'approfondir les relations entre les animateurs et les enfants.

Cette organisation induit donc la mise en place d'un processus de réservation qui se déroule comme suit :

- **Formulaire d'inscription** : Les réservations pour les plaines de vacances se font principalement via le formulaire d'inscription en ligne, disponible sur le site internet de Jeunesse à Bruxelles a.s.b.l. Ce formulaire contient une grille permettant de cocher les différentes semaines d'activités de plaines de vacances ; les réservations se faisant par semaine uniquement.

Pour les personnes préférant un format papier, un bulletin de réservation est également disponible en page centrale du programme d'activités ou téléchargeable depuis le même site internet. Une fois complété, ce document doit être transmis au Secrétariat des Activités de vacances.

- **Un dossier de confirmation de la réservation** est envoyé à chaque participant. Il comporte un bulletin de virement ainsi que des précisions quant au programme, au matériel nécessaire, aux modalités pratiques, etc. Ce courrier contient également une fiche santé et une autorisation parentale ; ces deux documents étant à compléter et à remettre au responsable le premier jour de la plaine.

Les plaines sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle et en primaire) qui satisfont à au moins une des conditions suivantes :

- être domicilié sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek – 1130 Haren)

OU

- fréquenter une école située sur ce même territoire communal (une preuve d'inscription et de fréquentation de l'école est nécessaire)

OU

- avoir un parent membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles

Les tarifs des plaines de vacances, en vigueur depuis septembre 2023*, exclusivement par semaine complète :

	Semaine de 3 jours	Semaine de 4 jours	Semaine de 5 jours
Tarif plein	18€	24€	30€
Tarif préférentiel	6€	8€	10€
Tarif social	3€	4€	5€



** En septembre 2023, une nouvelle tarification a été mise en place afin d'augmenter encore l'accessibilité à nos plaines de vacances pour les habitants de la Ville de Bruxelles. Les prix pour les Bruxellois ont été drastiquement revus à la baisse. Les conditions d'accès aux plaines ainsi que les critères des trois différents tarifs sont restés identiques.*

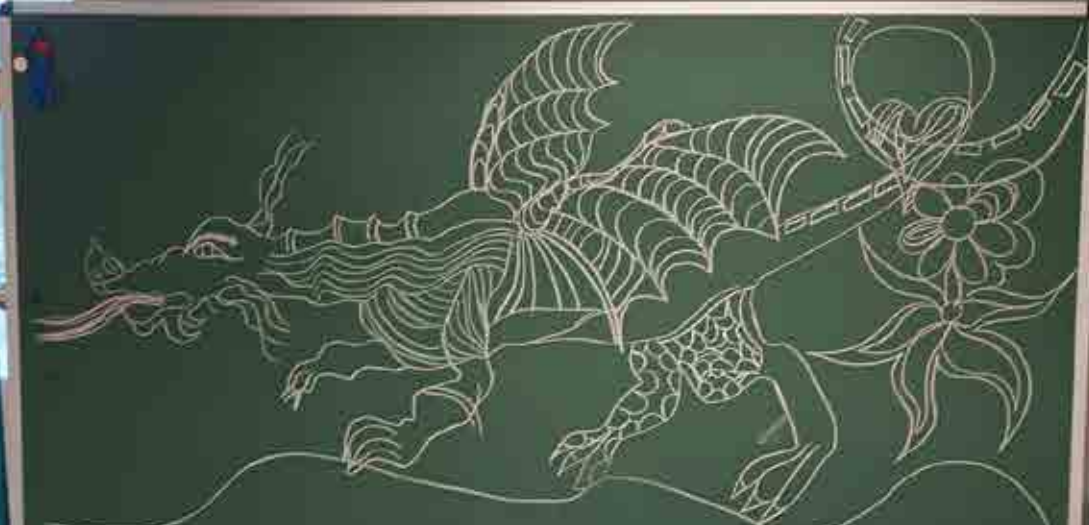
Le tarif préférentiel est réservé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek – 1130 Haren) ou qui ont un parent membre du personnel communal.

Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek – 1130 Haren). Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

Le tarif comprend :

- la participation à toutes les activités qui se déroulent pendant la semaine ;
 - les éventuels trajets en bus des centres d'accueil vers les plaines de vacances ;
 - le repas chaud à midi, le goûter ainsi que les boissons.
- À noter que pour lutter contre les réservations « fantômes », une politique de frais d'annulation est appliquée.
- pour une semaine de 5 jours : 60€ pour le tarif plein, 20€ pour le tarif préférentiel ou 10€ pour le tarif social ;
 - pour une semaine de 4 jours : 48€ pour le tarif plein, 16€ pour le tarif préférentiel ou 8€ pour le tarif social ;
 - pour une semaine de 3 jours : 36€ pour le tarif plein, 12€ pour le tarif préférentiel ou 6€ pour le tarif social.

Par ailleurs, l'éventuelle inscription aux semaines suivantes ou à d'autres activités (stages - séjours) sera automatiquement annulée. Le coût moyen réel d'une semaine en plaine de vacances est de 200€.



02.2 Les stages de vacances

2.2.1. Les activités

Au cours de l'année 2024, la programmation des stages a été enrichie par de nombreuses collaborations avec des partenaires issus du monde associatif.

Dans la continuité de l'année précédente, la collaboration avec « Le Design Museum » a également été renouvelé durant toutes les périodes de vacances. Permettant aux enfants de s'initier au monde de l'art et du design.

Le partenariat avec Anneessens 25 a également été poursuivi lors d'un stage au carnaval afin d'offrir une sensibilisation à l'alimentation et autour de la découverte de la nature ; stage destiné aux plus petits.

Durant les stages de 2024, différentes excursions et activités culturelles et/ou en extérieur ont été organisées pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines, d'aller rencontrer des univers qui leur sont parfois inconnus.

A relever également, l'organisation d'un stage en langue des signes qui a permis aux plus jeunes de s'essayer à un nouveau moyen de communication.

Nous avons donc notamment pu leur proposer :

Des visites : Les stages se sont rendus dans plus de musées différents qu'en 2023 ; tels qu'au Musée de la bande dessinée, au Musée du carnaval et du Masque ; au Musée de la photographie ; au Musée de l'antiquité ; au Musée des Sciences naturelles ; au Musée de l'Histoire Européenne ; au Musée d'interprétation archéologique ; au Musée des enfants ; au Musée BELvue ; à la Fondation Folon ; au Planétarium ; au Musée Royal et d'Histoire ; au Musée de la figurine ; au Musée de la dentelle ; au Musée du Chocolat ; à l'Exposition immersive « mers et océans » ; au Musée de la Figurine.

Des initiations : à la sérigraphie ; à la fonderie ; au design ; à la peinture sur textile ; à la radio, à la photographie, aux jeux de société.

Des excursions : à la Piscine de Laeken et du Centre ; au Jardin botanique du Meise ; à la mer du Nord ; au Domaine de Kessel-Lo ; au domaine d'Huizingen ; au Rouge Cloître ; à Mini-Europe ; à la Ludothèque ; à la ferme du Parc Maximilien ; au monde d'Ayden ; à la Bibliothèque Royale de Belgique ; au Château de Beersel.

Les stages sont toujours conçus comme des ateliers thématiques, créatifs où la dynamique de projet est omniprésente. animateurs et enfants portent conjointement un projet et réalisent une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi. Ces activités ont pour objectif principal de promouvoir la culture artistique sous toutes ses formes. Il s'agit là d'un outil d'expression et de valorisation pour les enfants, qui se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité parfois insoupçonnés. Des activités culturelles, sportives, scientifiques, ou d'autres, centrées par exemple sur l'environnement et le développement durable viennent compléter la diversité des



apprentissages. Ces stimulations sont essentielles au développement de chacun, en complément des autres lieux d'éducation et de formation comme l'école par exemple.

Les stages, à l'instar des plaines de vacances, sont des lieux d'apprentissages de la vie en groupe : apprentissage du respect de l'autre (dès le plus jeune âge), du partage, de la négociation, de l'expression des désaccords et du travail collectif. L'autonomie de chacun, y compris des plus petits, la prise et le partage des responsabilités en groupe sont particulièrement valorisés.

Les thématiques suivantes ont été développées en 2024 :

Carnaval 2024

- En route pour le Canada
- Masques de Carnaval
- Tous.tes en rythme
- Il suffira d'un signe
- Nature et découvertes
- Le tour du monde en une semaine
- Au pays de la bande-dessinée
- La nature créative
- Omnisports et natation

Printemps 2024

- La trousse des émotions
- Voyage avec les éléphants
- Les animaux de la mer
- Les images de notre histoire
- À la découverte de l'Olympe
- Signons ensemble
- Marionnettes et ombres chinoises
- Mon imaginarium
- Omnisports et découvertes sportives

Été 2024

Juillet 2024

- L'île au Trésor
- Contes et légendes
- Ouba Ouba notre copain le Marsupilami
- Les petit.es héros.ïnes
- Voyage en Asie
- Bougeons notre corps
- Les petit.es chimistes
- A la découverte du Far West
- Création de figurines
- Apprenti.es photographes
- Tous en scène
- Ma lettre à Folon
- Omnisports et découvertes sportives
- Au pays des schtroumpfs
- Les petit.es détectives
- Bricolage en tout genre

Août 2024

- Quentin Durward
- Nos copains de la ferme
- Direction le pays imaginaire
- La jungle en folie
- L'appel de la forêt
- Les athlètes en herbes
- Les premiers hommes
- Les fonds marins
- Dessinons nos personnages
- Omnisports et découvertes sportives
- Légendes du Mexique
- Les sirènes et créatures magiques
- Les artistes farfelues
- Les petit.es créateur.ices
- Les aztèques
- Ça Bouge



- Le monde en couleur
- Un monde sous nos pieds
- Les danses du monde
- Les petit.es explorateur.rices des fonds marins
- Le monde de Dory
- Au temps des châteaux forts
- Les apprenti.es Mangaka
- Jeux de société
- Omnisports et natation
- Au temps du Moyen-Âge
- La malle magique
- Mon univers imprimé
- Les éco-explorateur.ices
- Omnisports et natation

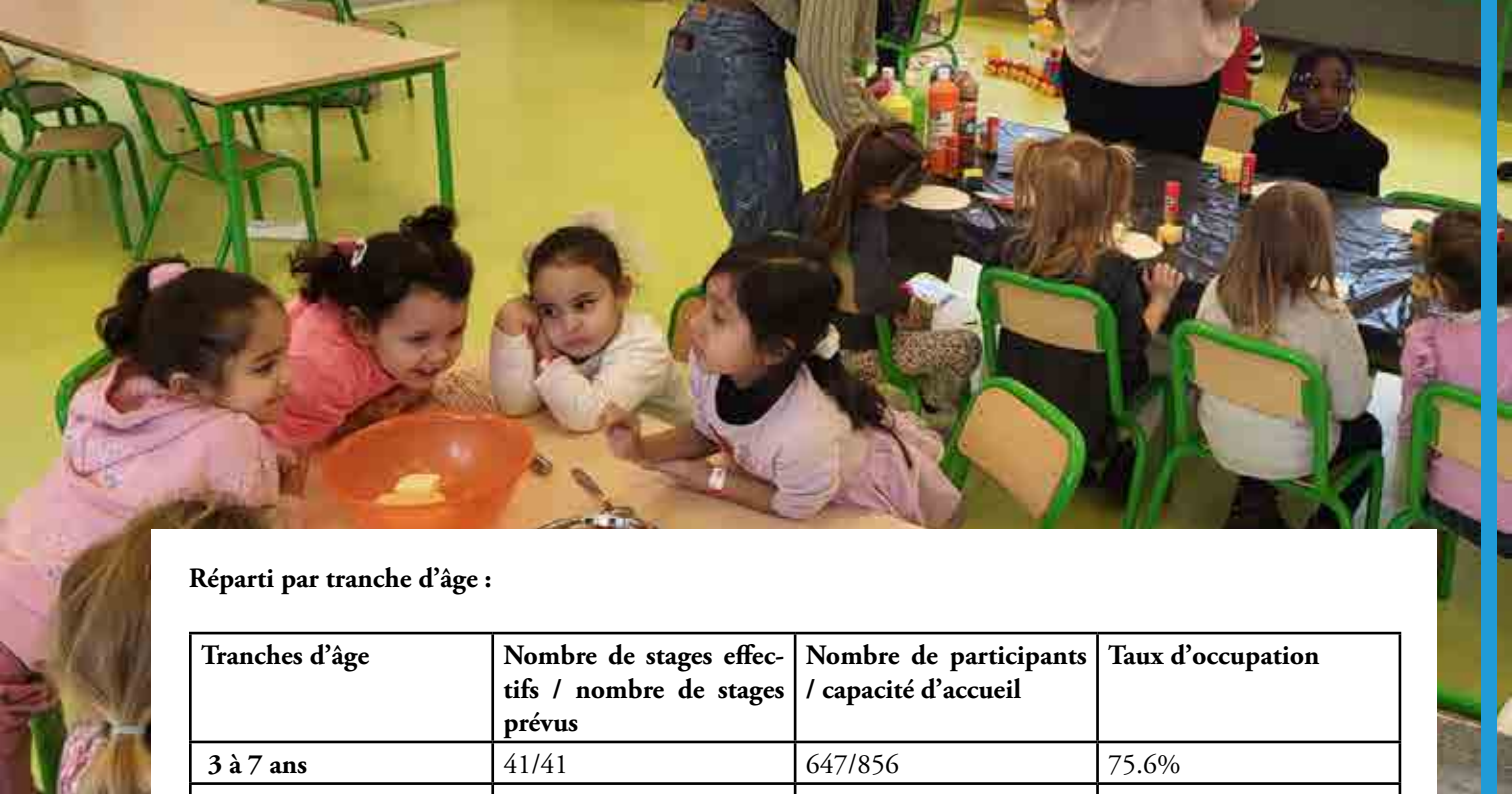
Automne 2024

- Nos amis les chevaux
- Le tour du monde en cinq jours
- La voix des mains
- En route vers la ferme
- Les quatre éléments
- Au top de la forme
- Challenge ! Je me challenge
- Les spécialistes de la décoration
- Omnisports et découvertes sportives

2.2.2. Le public

Réparti par période :

Période	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Evolution du nombre de participants par rapport à 2023	Taux d'occupation
Carnaval	9/9	161/176	+7.4%	91.5%
Printemps	9/9	141/176	-11.4%	79.5%
Été	46/46	671/896	+29.8%	74.2%
Automne	9/9	155/176	+2.7%	88.6%
TOTAL	73/73	1128/1424	15.46%	79.2%



Réparti par tranche d'âge :

Tranches d'âge	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
3 à 7 ans	41/41	647/856	75.6%
6 à 12 ans	32/32	469/568	82.6%

Sur les 830* enfants qui ont fréquenté les stages en 2024 (538 en 2023) :

- 79.2% étaient domiciliés sur le territoire communal (75.4% en 2023)
- 26 enfants ont bénéficié du tarif social (33 en 2023)
- 6 enfants pris en charge par des institutions (16 en 2023)

** En été, certains enfants participent à plusieurs stages, ce qui explique la différence entre le nombre total de participants et le nombre d'enfants différents qui fréquentent les stages.*

En 2024, 73 stages ont été organisés (67 en 2023) ; une semaine au carnaval (9 stages) ; une semaine au printemps (9 stages) ; quatre semaines en été (1 semaine de 13 stages et une semaine de 12 stages en juillet, 1 semaine de 10 stages et 1 semaine de 11 stages en août) ; ainsi qu'une semaine en automne (9 stages). Un total de 1424 places était disponible (contre 1336 en 2023).

L'augmentation globale en pourcentage entre 2023 et 2024 est très marquée par l'été avec +29,8%. Le printemps a connu une diminution de -11,39%, tandis que les autres périodes ont enregistré de modestes augmentations. On remarque également une augmentation notable du nombre d'enfants participant aux activités, ce qui montre une tendance similaire à celle des plaines. Cela reflète un recours plus important au service, avec un intérêt croissant des familles pour les activités proposées pendant les vacances.

Le taux d'occupation moyen est remonté au même niveau qu'en 2022 (78,8%, contre 73.6% en 2023), ce qui témoigne d'une modulation du nombre de stages aux petites et grandes vacances en concordance avec les besoins des familles. Le nombre de places disponibles pour les 3-5 ans a été augmenté, et le nombre de places disponibles pour les 6-12 a été légèrement diminué pour mieux correspondre à la demande.

2.2.3. L'encadrement

Un total de 227 personnes pour 242 contrats a été nécessaire pour assurer la gestion et l'entretien des stages de vacances pour l'année 2024 (164 personnes en 2023 et 188 contrats)

- 29 personnes (30 contrats) au carnaval (29 personnes en 2023) ;
- 31 personnes (29 contrats) au printemps (29 en 2023) ;
- 138 personnes (153 contrats) en été (75 personnes en 2023) ;
- 29 personnes (30 contrats) en automne (31 en 2023).



L'augmentation du nombre de personnes engagées est portée par l'été, en adéquation avec l'augmentation de l'offre de stages.

Certains stages font l'objet d'une collaboration, qui implique un encadrement pris en charge par l'organisme tiers, dès lors, il n'y a pas de contrat associé à ces dites collaborations.

A chaque période d'activités, les normes d'encadrement prescrites par l'ONE ont été respectées. Nous avons pu observer une certaine régularité dans les équipes d'animation de période en période ce qui favorise une dynamique de groupe positive. Cette dynamique transparait également dans les rapports entre les animateurs et les enfants.

2.2.4. Les tarifs

Depuis l'automne 2023, nos tarifs ont été revus à la baisse pour toutes les familles résidant sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Les tarifs des stages, exclusivement par semaine complète :

Tarif	Pour une semaine de 5 jours (sans jour férié)
Tarif plein	80€
Tarif préférentiel	20€
Tarif social	5€

Le tarif englobe la totalité des frais, les enfants bénéficient donc pour ce prix d'un encadrement de qualité, des boissons et une collation par jour, et souvent une excursion ou une animation par un intervenant extérieur, lorsque la thématique du stage le justifie.



02.3 Les séjours

2.3.1. Les séjours en Belgique

Les séjours sont tout d'abord l'occasion pour les enfants de sortir de leur environnement familial, de faire de nouvelles rencontres et de nouvelles découvertes, tout cela à travers des activités ludiques, où apprentissage rime avec plaisir. Les animateurs et les enfants vont mener une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi ; ces activités ont pour objectif principal l'expression et la valorisation. Ainsi les enfants se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité.

Les séjours sont aussi un lieu d'apprentissage des règles de la vie en groupe : le respect de soi qui mène au respect de l'autre, le partage, l'écoute et l'objectif collectif ; autonomisation et responsabilisation étant également des objectifs travaillés durant le séjour.

Des activités sportives, scientifiques, artistiques, et autres, centrées sur l'environnement immédiat et la sensibilisation au développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages.

Les thématiques suivantes ont été développées en 2024 :

- Les Olympiades des Jeunesois
- L'Atlantide
- Séjour Ski
- Soutien scolaire ados
- Vélo et Nature à Combreuil
- L'École des Artistes
- Voyage autour du Monde en musique
- Au cœur de la Nature
- Héros Academy
- Décrochons de nos écrans

a. Les lieux d'accueil

Le domaine de Combreuil (Ronquières) appartient au Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, tandis que ses occupations sont gérées par l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Jusqu'en 2017, le centre de Mariakerke était quant à lui géré par le Service de l'Instruction Publique. En 2018, sa gestion a été transférée au Service Jeunesse tandis que ses occupations sont gérées par Jeunesse à Bruxelles.



b. Les périodes d'activités : Comparatif des chiffres de 2023 et 2024

Le Domaine de Combreuil

2023

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Printemps	1	11	38/40 (95%)
Eté	3	1 x 11 et 2 x 12 jours	98/120 (81.6%)
TOTAL	4	46 jours	136/160 (85%)

2024

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Printemps	1	12 jours	39/40 (97.5%)
Eté	3	3 x 12 jours	97/120 (80,83%)
TOTAL	4	48 jours	136/160 (85%)

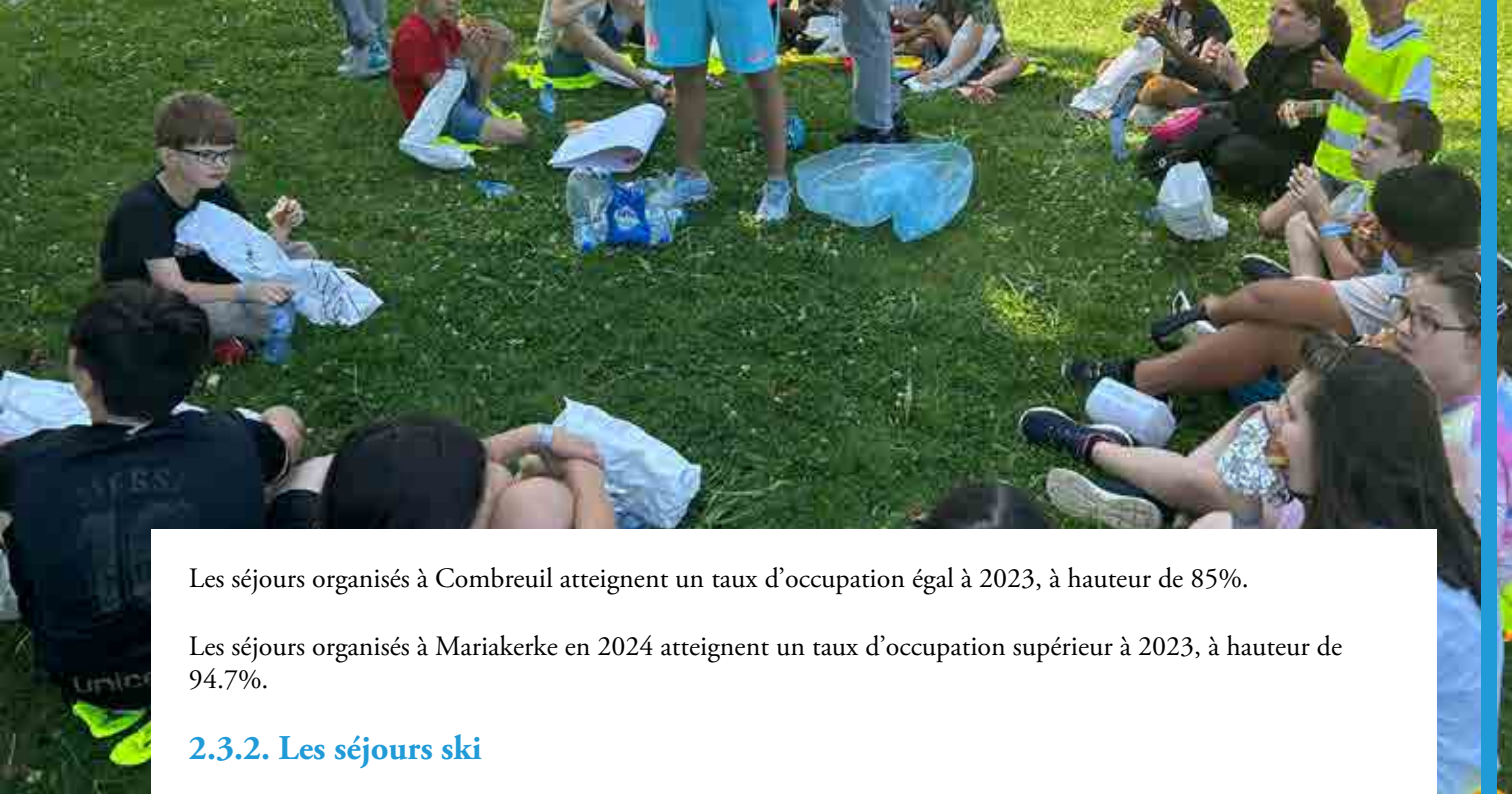
Mariakerke

2023

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Carnaval	1	12 jours	25/30 (83.3%)
Printemps	1	12 jours	24/30 (80%)
Soutien scolaire			
Eté	3	1 x 11 et 2 x 12 jours	84/90 (93.3%)
Automne	1	12	27/30 (90%)
TOTAL	6	70 jours	160/180 (88.8%)

2024

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants
Carnaval	1	12 jours	26/30 (86.67%)
Printemps	1	12 jours	18/20 (90%)
Soutien scolaire			
Eté	3	3 x 12 jours	87/90 (96,67%)
Automne	1	11 jours	30/30 (100%)
TOTAL	6	71 jours	161/170 (94.7%)



Les séjours organisés à Combreuil atteignent un taux d'occupation égal à 2023, à hauteur de 85%.

Les séjours organisés à Mariakerke en 2024 atteignent un taux d'occupation supérieur à 2023, à hauteur de 94.7%.

2.3.2. Les séjours ski

2023			
Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants / capacité d'accueil
Carnaval	1	9 jours	38/40 (95%)

2024			
Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants / capacité d'accueil
Carnaval	1	9 jours	40/40 (100%)

Le séjour au ski étant complet, le taux d'occupation a atteint le maximum.

2.3.3. Les tarifs

Les tarifs en vigueur depuis septembre 2023 :

Tarif	Séjour de 5 jours	Séjour de 12 jours
Tarif plein	125€	250€
Tarif préférentiel	100€	120€
Tarif social	50€	60€

Le tarif préférentiel est réservé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek – 1130 Haren) ou qui ont un parent membre du personnel communal.

Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek – 1130 Haren) et en situation économique précaire. Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

Pour ce prix, les enfants bénéficient du trajet aller-retour en bus, de la pension complète (hébergement en dortoir, 3 repas et 2 collations par jour), de l'encadrement, de tout le matériel nécessaire aux activités, des excursions.



2.3.4. Le public

2023

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6 -12 ans	10	309/350	88,2%
Ados (13 - 15 ans)	1	24/30	80%
TOTAL	11	333/380	87.6%

2024

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6 -12 ans	10	319/350	91,14%
Ados (13 - 15 ans)	1	18/20	90%
TOTAL	11	337/370	91.08%

Carnaval 2024

66 enfants ont fréquenté nos séjours (30 en 2023) :

- 10 enfants ont bénéficié du tarif social (5 en 2023)
- 69,81% sont domiciliés sur le territoire communal (76% en 2023)

Printemps 2024

57 enfants ont fréquenté nos séjours (62 en 2023) :

- 6 enfants ont bénéficié du tarif social (10 en 2023)
- 47,43% sont domiciliés sur le territoire communal (69.3% en 2023)

Eté 2024

184 enfants ont fréquenté nos séjours (181 en 2023) :

- 14 enfants ont bénéficié du tarif social (8 en 2023)
- 36% sont domiciliés sur le territoire communal (38.7% en 2023)

Automne 2024

30 enfants ont fréquenté nos séjours (27 en 2023) :

- 5 enfants ont bénéficié du tarif social (2 en 2023)
- 73.33% sont domiciliés sur le territoire communal (81.4% en 2023)

Le nombre d'enfants bénéficiant du tarif social a augmenté significativement en 2024. Nous émettons l'hypothèse que cette augmentation est liée à la baisse significative des tarifs ; ceux-ci permettant une meilleure accessibilité financière en ce compris pour les séjours résidentiels.



2.3.5. L'encadrement

Pour l'année 2024, un total de 83 personnes pour 100 contrats (contre 74 personnes pour 104 contrats en 2023) a été nécessaire pour assurer l'encadrement et l'entretien des séjours de vacances pour l'année 2024 ; à savoir :

- 18 personnes (19 contrats) au carnaval (13 et 19 contrats en 2023)
- 15 personnes (19 contrats) au printemps (19 personnes 25 contrats en 2023)
- 41 personnes (51 contrats) en été (34 personnes 51 contrats en 2023)
- 9 personnes (11 contrats) en automne (7 et 9 contrats en 2023)

03. SOUTIEN AU SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE DE BRUXELLES

L'asbl a soutenu les activités du Service de la Jeunesse par une aide administrative et financière sur base de projets présentés et approuvés par le Collège ; projets qui concernent :

- Les Maisons d'Enfants

Un enveloppe de 80.000 euros et une 2^{ème} enveloppe de 105.500 euros, versées sous forme de subsides par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles, ont été employées pour les activités organisées par les Maisons d'Enfants. Le suivi a été effectué en bonne collaboration entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Service de la Jeunesse.

- Centres de la Zone Nord (Pôle Nord, Box120 et Utopie) et Tour à Plomb

Une enveloppe de 20.000 euros, versée sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles, a été employée pour les activités organisées, essentiellement par le Centre Culturel et Sportif Tour à Plomb. Le suivi a été effectué en bonne collaboration entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Service de la Jeunesse.

Par ailleurs, l'asbl Jeunesse à Bruxelles a obtenu un subside de 4.900 euros auprès de la COCOF dans le cadre de l'appel à projets « Sport au féminin » afin de développer des activités à Box120 et au Centre Pôle Nord.

- Subsides d'investissements et de travaux

Depuis 2019, des subsides d'investissements sont versés à l'asbl Jeunesse à Bruxelles par la Ville de Bruxelles. L'addition des montants versés annuellement a permis, en 2024, des travaux de menuiserie et l'installation d'un module vitré au Centre culturel et sportif Pôle Nord ainsi que l'installation d'un dispositif acoustique à Box120.



04. GESTION DES SALLES ET DU DOMAINE DE COMBREUIL

Gestion administrative et financière liées à l'occupation des infrastructures : organisation des visites des infrastructures, réservations, contrats de location, contacts avec les concierges, facturation, organisation des plannings de nettoyage, suivi des problèmes le cas échéant.

Salle de la Clé : 9 jours d'occupation (0 jour en 2022, 0 jour en 2023)

Salle de la Jeunesse : 59 jours d'occupation (84 jours en 2022, 54 jours en 2023)

Domaine de Combreuil : 93 jours d'occupation (112 jours en 2022, 79 jours en 2023)

- occupation par l'asbl Jeunesse à Bruxelles (séjours de vacances): 48 jours
- occupation par le Centre Elisabeth Carter : 17 jours
- occupation par des écoles de la Ville de Bruxelles : 10 jours
- occupation par des services de la Ville de Bruxelles : 9 jours
- occupation autres : 9 jours

Centre de Mariakerke : 71 jours d'occupation (77 jours en 2022, 76 jours en 2023)

- occupation par l'asbl Jeunesse à Bruxelles (séjours de vacances): 71 jours
- occupation par le Centre Elisabeth Carter : 0 jour
- occupation par des écoles de la Ville de Bruxelles : 0 jour
- occupation par des services de la Ville de Bruxelles : 0 jour
- occupation autres : 0 jour

Jusqu'en septembre 2024, la salle de la Clé était indisponible pour cause de travaux ; date à laquelle les occupations ont repris.

05. CENTRE DE FORMATION EN ANIMATION "ELISABETH CARTER"



05.1 Centre de Formation aux métiers de l'animation

5.1.1. La gestion du centre

Durant l'année 2024, le Centre Elisabeth Carter a assuré :

- l'organisation des comités pédagogiques relatifs aux différentes formations mises en place ;
- la mise en place de 2 sessions de la formation de base des auxiliaires extrascolaires ;
- la mise en place de 27 modules de formations continues à destination des auxiliaires d'éducation de l'Instruction Publique (17 formations continues en 2023) et de 4 modules de formations continues à destination des animateurs des Maisons des Enfants.

L'organisation de ces formations a amené le suivi de partenariats avec :

- l'asbl Pescalune : 2 modules de 3 jours sur la technique du conte pour travailler l'inclusion ainsi qu'un module de 2 jours sur les tapissoires ;
- l'asbl Odysée Formations : 4 modules de 3 jours concernant les dynamiques de groupe et 2 modules de 2 jours concernant l'identité professionnelle ;
- l'asbl Good Planet Belgium : 1 module de 2 jours sur des activités à réaliser en extérieur ainsi qu'1 module de 2 jours sur un extrascolaire plus durable ;
- l'asbl C-Paje : 2 modules de 2 jours sur l'organisation d'ateliers créatifs et musicaux ;
- l'asbl Save my life : 2 modules de 2 jours concernant les premiers secours aux enfants ;
- l'asbl La Teignouse : 1 module de 2 jours sur la gestion des cris et des colères chez les enfants ;
- l'asbl Mouvance : 2 modules de 2 jours sur l'expression des émotions des enfants ;
- l'asbl Passe Muraille : 1 module de 2 jours concernant l'inclusion ;
- l'asbl Ecoline et Caracole : 1 module d'une journée sur le jeu de rôle ;
- l'asbl Farce : 1 module de 3 jours sur l'expression des émotions à travers des techniques artistiques et un module de 2 jours sur créer avec de la récup' ;
- l'asbl L'autrement dit : 1 module de 2 jours sur l'animation ;
- la fondation Susa : 4 modules d'une demi-journée pour sensibiliser au trouble du spectre de l'autisme (TSA) ainsi que 4 modules d'une journée sur la gestion des comportements des enfants présentant un TSA ;
- l'asbl ULB Engagée : 3 modules d'une journée sur les réalités migratoires et les stéréotypes associés ;
- 5 modules sur l'utilisation du jeu de société dans l'accueil temps libre a été élaboré et dispensé directement par l'équipe du Centre E. Carter ;
- les entretiens préalables à la formation animateurs et coordinateurs de centres de vacances (62 entretiens animateurs et 12 entretiens coordinateurs sur 64 dossiers reçus pour la formation d'animateurs et 12 pour la formation de coordinateurs), les suivis administratifs et individuels des stagiaires ;
- le suivi des stagiaires en stage pratique ;
- la gestion administrative et logistique des stages théoriques résidentiels ;
- la gestion et le suivi de l'équipe d'encadrement des formations ;
- la mise en place de deux modules de « formations flash » à destination des animateurs ayant de 0 à 2 expériences en activités de vacances.



5.1.2. La formation "animateurs de Centres de vacances" (BACV)

La quinzième session de formation BACV (2023-2024) a vu l'inscription de 34 stagiaires lesquels ont poursuivi les modules suivants durant l'année 2024 :

- stage pratique n°1 pendant les vacances d'hiver suite: du 01/01/2024 au 05/01/2024 (50h) au sein des plaines de vacances (31 stagiaires)
- stage théorique résidentiel n°3 : du lundi 26 février au samedi 02 mars 2024 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (29 stagiaires)
- une journée de préparation au stage pratique : le samedi 29 juin 2024 (8h) Centre Culturel et Sportif Tour à Plomb (27 stagiaires)
- stage pratique n° 2 pendant les vacances d'été : du 08/07/2024 au 23/08/2024 (150h) au sein des plaines de vacances (27 stagiaires)
- stage théorique résidentiel n° 4 (week-end) : du 20/09/2024 au 22/09/2024 (21h) au Domaine de Combreuil (26 stagiaires présents)

Le thème de cette session était : « *L'étrange bibliothèque labyrinthique des livres oubliés millénaires* »

La seizième session de formation BACV (2024-2025) a vu l'inscription de 31 stagiaires lesquels ont suivi les modules suivants durant l'année 2024 :

- stage théorique résidentiel n° 1 (week-end) : du 04/10/2024 au 06/10/2024 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (27 stagiaires) ;
- stage théorique résidentiel n°2 (semaine) : du 28/10/2024 au 02/11/2024 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (24 stagiaires)
- stage pratique n°1 pendant les vacances d'hiver: du 23/12/2024 au 27/12/2024 (50h) au sein des plaines de vacances (23 stagiaires)

Le thème de cette session est : « *L'incroyable expédition à travers les mondes parallèles* »



5.1.3. La formation "coordinateurs de Centres de vacances" (BCCV)

La huitième session de formation BCCV (2023-2024) a vu l'inscription de 9 stagiaires lesquels ont poursuivi les modules suivants durant l'année 2024 :

- stage pratique n°1 pendant les vacances d'hiver suite : du 01/01/2024 au 05/01/2024 (50h) au sein des plaines de vacances (7 stagiaires)
- une journée d'évaluation du stage pratique : le 03/02/2024 (8h) au Centre Culturel et Sportif Tour à Plomb (7 stagiaires)
- stage théorique résidentiel n°3 : du 26/02/2024 au 02/03/2024 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (6 stagiaires)
- stage pratique n° 2 pendant les vacances d'été : du 08/07/2024 au 23/08/2024 (150h) au sein des plaines de vacances (5 stagiaires dont 1 stagiaire qui reprend sa formation)
- stage théorique résidentiel n° 4 (week-end) : du 20/09/2024 au 22/09/2024 (21h) au Domaine de Combreuil (4 stagiaires)

Le thème de cette session était : « *L'étrange bibliothèque labyrinthique des livres oubliés millénaires* »

La neuvième session de formation au BCCV (2024-2025) a vu l'inscription de 12 stagiaires, lesquels ont suivi les modules suivants durant l'année 2024 :

- stage théorique résidentiel n°1 (week-end) : du 04/10/2024 au 06/10/2024 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (12 stagiaires)
- stage théorique résidentiel n°2 (semaine) : du 28/10/2024 au 02/11/2024 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (10 stagiaires)
- stage pratique n°1 pendant les vacances d'hiver: du 23/12/2024 au 27/12/2024 (50h) au sein des plaines de vacances (10 stagiaires)

Le thème de cette session est : « *L'incroyable expédition à travers les mondes parallèles* »

5.1.4. Formations continues

Accessibles notamment aux auxiliaires d'éducation des écoles de la Ville de Bruxelles qui disposent déjà de la formation initiale requise par l'ONE et aux animateurs des Maisons des Enfants.

a. Les Maisons d'Enfants

- 40 animateurs et responsables ont participé à quatre modules de formations continues durant l'année 2024.
- 40 animateurs et responsables ont participé à la formation « Faciliter l'accueil des enfants avec autisme en milieu extra-scolaire » dispensée en partenariat avec la fondation SUSA.



Lieu : Maisons des Enfants : L'île aux enfants, Pôle Nord, La Cabane et L'Ancre, Les Moussaillons

Dates : 4 modules d'une demi-journée les 29 mars, 05, 11 et 15 avril 2024

Un module afin de comprendre ce qu'est le trouble du spectre autistique et être sensibilisé à différentes modalités d'intervention d'orientation psychoéducative.

- 40 animateurs et responsables ont participé à la formation « Gérer les comportements difficiles des enfants autistes dans un cadre extrascolaire » dispensée en partenariat avec la fondation SUSA

Lieu : Maisons des Enfants : L'île aux enfants, Pôle Nord, La Cabane et L'Ancre, Les Moussaillons

Dates : 4 modules d'1 journée, les 8 novembre, 5, 10 et 12 décembre 2024

Un module qui est la continuité des demi-journées de sensibilisation des enfants présentant des troubles du spectre autistique. Rappel des principes ABA (Applied Behaviour Analysis, ou analyse comportementale appliquée), les composantes du modèle d'analyse fonctionnelle des comportements-problèmes, outils pratiques d'observation, fonction des comportements-problèmes et les stratégies d'intervention.

- 40 animateurs et responsables ont participé à la formation « Réalités migratoires et stéréotypes concernant les personnes immigrées » dispensée en partenariat avec l'asbl ULB engagées

Lieu : ULB - Solbosch

Dates : 3 modules d'une journée, les 15, 17 et 18 octobre 2024

Un module pour découvrir les outils pédagogiques visant à déconstruire les préjugés et stéréotypes autour de la migration, apprendre des données clés et scientifiques sur la migration et s'appropriier les outils en vue de les utiliser avec le public.

- 11 animateurs et responsables ont participé à la formation sur site : « L'utilisation du jeu de société au sein de l'accueil temps libre » dispensée par les formatrices du Centre Elisabeth Carter.

Module 1 : sensibilisation et découverte de l'outil « jeu de société » 1 rencontre de lancement et d'analyse de la demande (module 1) suivie de 6 séances d'une demi-journée.

Lieu : Maisons des Enfants L'horizon et L'île aux enfants

Dates : 31 mai, 04, 18, 21 et 25 juin et le 02 juillet 2024

Cette formation vise à découvrir le jeu de société et à réfléchir sur les effets de l'utilisation de ce dernier dans la gestion de groupe ainsi que ses apports au niveau du développement global des enfants. Un travail de mise en pratique est réalisé par l'expérimentation de différents jeux de société, d'inventaire ainsi que le rangement des jeux déjà présents dans les structures concernées, la création en équipe de l'activité « jeux de société » avec tous les paramètres inhérents à cette dernière (aménagement de l'espace, charte d'utilisation, gestion des jeux, ...).



b. L'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles

Congés de détente 2024 : Le groupe de 80 auxiliaires en formation pour cette période, s'est réparti dans les 6 blocs de formations continues prévus à cette période soit 12 modules de formations. 63 personnes ont participé aux différentes formations et ont bénéficié d'une attestation de participation. Chaque personne a pu choisir entre :

Semaine 1

Bloc 1

- 12 personnes ont participé à la formation : « Ateliers créatifs et musicaux » dispensée en partenariat avec l'asbl C-Paje

Lieu : CeMPA

Dates : les 26 et 27 février 2024

Un module de 2 jours pour découvrir des ateliers permettant aux enfants d'exercer leur motricité et dextérité manuelle tout en développant leur imagination, leur créativité. Découvrir de nouvelles activités, créer, composer, assembler, construire à l'aide de techniques simples et ludiques.

- 7 personnes ont participé à la formation « Dynamique de groupe » dispensée en partenariat avec l'asbl Odyssee Formations

Lieu : CeMPA

Dates : les 28 et 29 février et 01 mars 2024

Un module de 3 jours pour comprendre les dynamiques relationnelles et organisationnelles au sein des groupes d'adultes ainsi que les mécanismes relationnels d'un groupe d'enfants. Il s'agit également de découvrir des outils et des techniques relatives à la dynamique de groupe.

Bloc 2

- 11 personnes ont participé à la formation « Identité professionnelle » dispensée en partenariat avec l'asbl Odyssee Formations

Lieu : CeMPA

Dates : les 26 et 27 février 2024

Un module de 2 jours pour pouvoir faire des liens entre les expériences personnelles et les attendus de terrain. La gestion de la cour de récréation est également abordée (gestion de conflit vs. surveillance, interaction avec des parents agressifs, respect des horaires, posture de l'accueillant et de l'animateur) afin de renforcer l'identité professionnelle.



- 12 personnes ont participé à la formation « Il était une fois : les différences en + » dispensée en partenariat avec l'asbl Pescalune

Lieu : CeMPA

Dates : les 28 et 29 février et 01 mars 2024

Un module de 3 jours pour découvrir les composantes du « raconté » grâce à une valise d'histoires sur le thème du respect de soi et de l'autre, de la différence (langues, culture, genre, pauvreté, ...) du handicap et des droits humains (en particulier : les droits de l'enfant), comment ouvrir le regard et accueillir l'autre avec ses différences, avec ses richesses.

Bloc 3

- 8 personnes ont participé à la formation « Tous dehors pour une reconnexion à la nature » dispensée en partenariat avec l'asbl Goodplanet Belgium

Lieu : CeMPA

Dates : les 26 et 27 février 2024

Un module de 2 jours pour s'aventurer en ville et découvrir que la nature est à portée de tous. Il existe mille et une manière de l'explorer avec les enfants sans aller très loin : observer les petites bêtes, construire une cabane, aménager un coin nature, bricoler avec des éléments de la nature, etc.

- 11 personnes ont participé à la formation « Dynamique de groupe » dispensée en partenariat avec l'asbl Odyssee Formations

Lieu : CeMPA

Dates : les 28 et 29 février et 01 mars 2024

Un module de 3 jours comprendre les dynamiques relationnelles et organisationnelles au sein des groupes d'adulte ainsi que les mécanismes relationnels d'un groupe d'enfants. Il s'agit également de découvrir des outils et des techniques relatives à la dynamique de groupe.

Semaine 2

Bloc 1

- 15 personnes ont participé à la formation « Les premiers secours aux enfants » dispensée en partenariat avec l'asbl Save My Life

Lieu : CeMPA

Dates : les 04 et 05 mars 2024

Un module de 2 jours de formation pour permettre d'acquérir les premiers gestes essentiels en cas d'accident(s). 22 thèmes différents sont abordés pendant les deux jours de formation (de la dent cassée à l'obstruction des voies respiratoires, crises d'épilepsie, gestion du diabète, etc.).



- 14 personnes ont participé à la formation « Il était une fois : les différences en + » dispensée en partenariat avec l'asbl Pescalune

Lieu : CeMPA

Dates : les 06, 07 et 08 mars 2024

Un module de 3 jours pour découvrir les composantes du « raconté » grâce à une valise d'histoires sur le thème du respect de soi et de l'autre, de la différence (langues, culture, genre, pauvreté, ...) du handicap et des droits humains (en particulier : les droits de l'enfant), comment ouvrir le regard et accueillir l'autre avec ses différences, avec ses richesses.

Bloc 2

- 8 personnes ont participé à la formation « Cris, colère et pleurs : les interpréter et y faire face » dispensée en partenariat avec l'asbl La Teignouse

Lieu : CeMPA

Dates : Dates : les 04 et 05 mars 2024

Un module de 2 jours pour observer les comportements et les replacer dans un contexte de communication, de développement et de socialisation. Tenter de comprendre pourquoi de tels comportements se manifestent et proposer des moyens adéquats pour y répondre. Favoriser la cohérence des attitudes éducatives face aux enfants au sein de l'équipe, des partenaires et des parents.

- 5 personnes ont participé à la formation « Dynamique de groupe » dispensée en partenariat avec l'asbl Odyssee Formations

Lieu : CeMPA

Dates : les 06, 07 et 08 mars 2024

Un module de 3 jours pour comprendre les dynamiques relationnelles et organisationnelles au sein des groupes d'adultes ainsi que les mécanismes relationnels d'un groupe d'enfants. Il s'agit également de découvrir des outils et des techniques relatives à la dynamique de groupe.

Bloc 3

- 5 personnes ont participé à la formation « Dynamique de groupe » dispensée en partenariat avec l'asbl Odyssee Formations

Lieu : CeMPA

Dates : les 04, 05 et 06 mars 2024

Un module de 3 jours pour comprendre les dynamiques relationnelles et organisationnelles au sein des groupes d'adultes ainsi que les mécanismes relationnels d'un groupe d'enfants. Il s'agit également de découvrir des outils et des techniques relatives à la dynamique de groupe.



- 5 personnes ont participé à la formation « Des activités qui bougent, des émotions qui frétilent ! » dispensée par l'asbl Mouvance

Lieu : CeMPA

Dates : les 07 et 08 mars 2024

Un module de 2 jours pour accompagner les enfants dans leur apprentissage émotionnel, comprendre pourquoi mettre en place des rituels, des jeux, des espaces qui favorisent l'expression des émotions des enfants.

Congés d'automne 2024 : Le groupe de 82 auxiliaires en formation pour cette période, s'est réparti dans les 6 blocs de formations continues prévus à cette période soit 12 modules de formations. 74 personnes ont participé aux différentes formations et ont bénéficié d'une attestation de participation. Chaque personne a pu choisir entre :

Semaine 1

Bloc 1

- 13 personnes ont participé à la formation : « Ateliers créatifs et musicaux » dispensée en partenariat avec l'asbl C-Paje

Lieu : CeMPA

Dates : les 21 et 22 octobre 2024

Un module de 2 jours pour découvrir des ateliers pour permettre aux enfants d'exercer leur motricité et dextérité manuelle tout en développant leur imagination, leur créativité. Découvrir de nouvelles activités, créer, composer, assembler, construire à l'aide de techniques simples et ludiques.

- 11 personnes ont participé à la formation « Les premiers secours aux enfants » dispensée en partenariat avec l'asbl Save My Life

Lieu : CeMPA

Dates : les 23 et 24 octobre 2024

Un module de 2 jours de formation pour permettre d'acquérir les premiers gestes essentiels en cas d'accidents. 22 thèmes différents sont abordés pendant les deux jours de formation (de la dent cassée à l'obstruction des voies respiratoires, crises d'épilepsie, gestion du diabète, etc.).



Bloc 2

- 14 personnes ont participé à la formation « Vivre les émotions en musique autour des cultures du monde » dispensée par l'asbl Mouvance

Lieu : CeMPA

Dates : les 24 et 25 octobre 2024

Un module de 2 jours pour créer des animations qui permettent aux enfants de découvrir les cultures du monde par des activités artistiques (chant, rythme, danse, création picturale) et ludiques tout en offrant un espace d'accueil pour l'expression des émotions et de la créativité.

- Le module de 2 jours de formation sur : « Vivre ses droits, focus sur ceux des enfants ! » a été annulé pour cause de maladie (formatrice).

Bloc 3

- 12 personnes ont participé à la formation « Des mots pour le dire. Exprimer les émotions grâce aux techniques artistiques » dispensée en partenariat avec l'asbl Farce

Lieu : CeMPA

Dates : les 21, 22 et 23 octobre 2024

Un module de 3 jours pour apprendre à aborder les émotions de manière ludique pour permettre à chacun de créer un échange, choisir les activités à mettre en place pour permettre à chacun de mettre des mots sur ses émotions.

- 13 personnes ont participé à la formation « Plongez dans le jeu de rôle et ouvrir les portes de l'imaginaire » dispensée en partenariat avec l'asbl Ecoline et Caracole

Lieu : CeMPA

Date : le 24 octobre 2024

Un module d'1 journée pour explorer le jeu de société collaboratif en mettant l'accent sur l'interaction sociale, la créativité et la prise de décision.

Semaine 2 :

Bloc 1

- 11 personnes ont participé à la formation « Oser animer et y prendre du plaisir » dispensée en partenariat avec l'asbl L'autrement dit

Lieu : CeMPA

Dates : les 28 et 29 octobre 2024

Un module de 2 jours de formation pour communiquer avec les enfants avec bienveillance tout en leur indiquant clairement les limites contenantantes qui sécurisent et font grandir. Y sont abordés : la question des colères des enfants, l'accueil des émotions, la recherche des besoins de l'enfant, la question des sanctions, de la stigmatisation,



des comportements difficiles, et d'une communication respectueuse.

- 11 personnes ont participé à la formation « Au-delà du miroir : une approche formative pour viser et mettre en œuvre un accueil inclusif pour tous les enfants et leurs parents » dispensée en partenariat avec l'asbl Passe Muraille

Lieu : CeMPA

Dates : les 30 et 31 octobre 2024

Un module de 2 jours pour viser un accueil plus inclusif par la mise en œuvre d'une approche globale et transversale de l'accueil s'appuyant sur l'accueil d'enfants et/ou de parents porteurs de déficiences et ou porteurs de handicap. Démystifier le handicap : les limites individuelles et institutionnelles, gestion des émotions liées à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques. Déconstruire des représentations mentales pour reconstruire plus en adéquation avec la réalité plurielle des participants.

Bloc 2

- 11 personnes ont participé à la formation « Un extrascolaire plus durable, c'est fun et à la portée de tous » dispensée en partenariat avec l'asbl Goodplanet Belgium.

Lieu : CeMPA

Dates : les 28 et 29 octobre 2024

Un module de 2 jours pour améliorer la qualité de son environnement en sensibilisant et en impliquant les enfants, pour que chacun à son niveau puisse activement contribuer à un avenir plus sain. Il s'agit également de découvrir des outils et des approches pour améliorer la gestion de son environnement.

- 10 personnes ont participé à la formation « Il était une fois : les tapissoires » dispensée en partenariat avec l'asbl Pescalune

Lieu : CeMPA

Dates : les 30 et 31 octobre 2024

Un module de 2 jours pour apprendre à raconter les histoires de manière originale sur un tapis. Le tapis se déplie au fil de l'histoire mettant en scène tous les personnages du récit.

Bloc 3

- 13 personnes ont participé à la formation « Créons et jouons avec de la récup' » dispensée en partenariat avec l'asbl Farce

Lieu : CeMPA

Dates : les 28 et 29 octobre 2024

Un module de 2 jours pour associer, transformer l'usage et concevoir collectivement un répertoire d'outils, d'activités créatives et de jeux à partir de matériaux récupérés. Réfléchir sur les manières de les transposer pour susciter l'intérêt et la participation des enfants en fonction de leurs besoins.



- 13 personnes ont participé à la formation « Identité professionnelle » dispensée en partenariat avec l'asbl Odysée Formations

Lieu : CeMPA

Dates : les 30 et 31 octobre 2024

Un module de 2 jours pour pouvoir faire des liens entre les expériences personnelles et les attendus de terrain. La gestion de la cour de récréation est également abordée (gestion de conflit vs. surveillance, interaction avec des parents agressifs, respect des horaires, posture de l'accueillant et de l'animateur) afin de renforcer l'identité professionnelle.

Hors vacances scolaires : 4 écoles fondamentales et primaires ont participé à la formation sur site : « L'utilisation du jeu de société au sein de l'accueil temps libre » dispensée par les formatrices du Centre Elisabeth Carter.

Module 1 : sensibilisation et découverte de l'outil « jeu de société » 1 rencontre de lancement et d'analyse de la demande suivie de 6 séances d'une demi-journée.

Cette formation vise à découvrir le jeu de société et à réfléchir sur les effets de l'utilisation de ce dernier dans la gestion de groupe ainsi que ses apports au niveau du développement global des enfants. Un travail de mise en pratique est réalisé par l'expérimentation de différents jeux de société, d'inventaire ainsi que le rangement des jeux déjà présents dans les structures concernées, la création en équipe de l'activité « jeux de société » avec tous les paramètres inhérents à cette dernière (aménagement de l'espace, charte d'utilisation, gestion des jeux, ...).

Lieu : Ecole Fondamentale Emile Jacqmain

15 personnes

Dates : 20, 25, 27 mars et 10, 17 et 26 avril 2024

Lieu : Ecole Fondamentale de l'Héliport

7 personnes

Dates : 29 mars, 12 et 19 avril, 17 et 31 mai et 14 juin 2024

Lieu : Ecole Primaire des Pagodes

9 personnes

Dates : 06 et 16 février, 13 et 26 mars, 05 et 18 juin 2024

Module 2 : Création et gestion d'un projet autour du jeu de société. 1 rencontre de lancement et d'analyse de la demande suivie de 5 séances d'une demi-journée.

Ce deuxième module a consisté en la création de grands jeux à utiliser lors des classes vertes, des plaines, des fancy fair et autres événements. Adapter des jeux de société en grandeur nature et se créer des fiches outils sur ces grands jeux.

Lieu : Ecole Primaire des Six Jetons

2 personnes

Dates : 14 et 21 mars, 11, 18 et 25 avril 2024



5.1.5. La formation initiale des auxiliaires extrascolaires

En 2023, après avoir obtenu l'accord de l'O.N.E., le Centre E. Carter a construit et organisé la formation de base à destination des auxiliaires d'éducation qui ne possédaient pas de titre requis pour exercer le métier. Répartie sur les deux périodes de vacances scolaires, détente et automne, la formation est composée de 12 modules et a lieu au CeMPA.

En 2024, la dernière session de la formation de base à destination des auxiliaires d'éducation a eu lieu. Clôturent ainsi deux cycles qui ont permis à 40 auxiliaires d'être à jour dans leur formation de base.

18 auxiliaires d'éducation répartis en deux groupes étaient inscrits pour cette dernière session. 11 personnes ont suivi les modules lors des congés de détente, 11 personnes étaient présentes lors des vacances d'automne.

Les modules :

- **Accueil et mise en projet : un module d'une demi-journée**
Quelques jeux pour briser la glace, découvrir son parcours de formation. Exprimer ses attentes et se lancer dans l'aventure.
- **Moi, accueillant.e : ma fonction, ma place dans la communauté éducative : un module d'un jour et demi**
Découvrir son cadre d'accueil (décret, projet d'accueil), ancrer son identité professionnelle. Être conscient des enjeux en termes de responsabilités et de déontologie. Pouvoir adopter une posture professionnelle en communiquant de manière efficace.
Comprendre en quoi consiste le projet d'accueil et son lien avec le règlement d'ordre intérieur.
- **L'enfant : son rythme et ses besoins : un module de 3 jours**
Accueillir les enfants dans un espace aménagé en respectant ses rythmes, ses besoins et ses spécificités. Un module en lien avec les différentes phases de développement de l'enfant de 2,5 à 12 ans.
- **J'anime des enfants, j'anime un groupe : un module de 2 jours**
Mettre un cadre dans sa pratique en tenant compte de la vie du groupe, ses règles de vie, ses temps collectifs, ses conflits. Comment asseoir son autorité et gérer les conflits.
- **Des jeux, des chants, des histoires... des techniques pour s'amuser ensemble : un module de 5 jours**
Découverte des différentes techniques d'animation : jeux, chants, contes, grands jeux, activités manuelles, emballage. Préparer ses activités, les animer et les évaluer.
- **Être bientraitant.e, c'est quoi ? : un module de 2 jours**
Qu'est-ce que la bienveillance dans les pratiques ? Quels attitudes, comportements, activités pouvons-nous mettre en place afin de favoriser une bonne entente dans les groupes ? Comment faire face à l'agressivité (chez les enfants et les adultes) ?
Rôle et limites de l'accueillant dans la détection et la prévention de la maltraitance



- Premiers secours aux enfants : un module de 2 jours
A travers des mises en situation, des exercices pratiques, des réflexions et échanges, les concepts des premiers secours seront abordés. Comment évaluer la situation ? Comment agir ?
Prévention des accidents et malaises, règles essentielles d'intervention, rôle et comportement du ou de la secouriste face à un enfant, fonctions vitales, réanimation d'un enfant, position latérale de sécurité, hémorragies, étouffement, électrisation, hyperthermie, fièvre, insolation, détresse respiratoire, traumatismes, chutes, plaies, brûlures, pansements, intoxications, morsures, etc.
- Tous différents ! A la rencontre des enfants et de leur famille : un module de 2 jours
Prendre conscience de la diversité de tout un chacun en abordant les notions d'identités, de culture, de préjugés, de stéréotypes et de discrimination. Comment enrichir nos pratiques et faire face à la diversité qui nous entoure ? Explorer des outils pour valoriser la diversité.
- La fin de ma formation de base, le début de mon parcours professionnel : un module d'un jour
Comment s'auto-évaluer ? Quelles sont les techniques pour évaluer une activité ?
Evaluation du processus de formation, quel parcours pour la suite ?

5.1.6. La formation à destination des animateur-trices

Formations « Flash » à destination des animateurs qui ont de 0 à 2 expériences en activités de vacances, dans le but de les outiller suffisamment pour démarrer au sein des plaines.
Deux séances : une en soirée et une en matinée pour les maternelles et les primaires.

17 personnes ont participé à la soirée du 01 juillet 2024 au Centre Pôle Nord.
3 personnes ont participé à la matinée du 03 juillet 2024 au Centre Pôle Nord
Les contenus abordés sont les suivants :

- l'accueil : activités pour se présenter, créer des règles de vie avec le groupe
- l'Esprit Vacances : c'est quoi ? comment je le fais vivre ?
- sécurité : prévention (comptage, matériel, lieu, déplacements) et réaction en cas d'accidents
- règles d'or - savoir-être de l'animateur
- préparation des fiches : partage de ressources, questions / réponses

06.1 Coordination générale

La coordination Accueil Temps Libre a assuré :

- le secrétariat de deux Commissions Communales de l'Accueil (17/06/2024 et 20/09/2024) ;
 - la rédaction du rapport d'activité 2023-2024 et du plan d'action 2024-2025 ;
 - la justification du subside de coordination ;
 - la participation à deux formations. La coordination a participé à une formation Excel en ligne proposée par Easypro en septembre 2024 et a entamé une formation intitulée « Impulser et accompagner le changement » dispensée par l'asbl Resonance. Cette formation se déroule en trois jours à Ixelles. Deux journées ont été suivies par la coordination ATL en décembre 2024 et la dernière journée aura lieu en janvier 2025 ;
 - la gestion, en partenariat avec l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, de différents projets d'écoles pour les temps ATL. La coordination ATL a travaillé au soutien des équipes et à l'analyse des projets suivants :
 - le projet « Matériel ATL annuel ». Les écoles sont invitées, chaque année, à élaborer un projet d'école pour les temps ATL en identifiant les besoins du terrain et les objectifs à atteindre. La subvention de ces projets permet donc aux équipes d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire. Une fois les projets analysés et validés, les écoles reçoivent un budget de la part de l'Instruction Publique pour l'achat de matériel visant à concrétiser leurs projets ;
 - le projet de réaménagement des cours de récréation régulées. Le modèle de cour de récréation régulée s'inscrit dans la lignée des travaux de Mr. Bruno Humbeek, psychopédagogue à l'université de Mons. Il a analysé l'utilisation de l'espace des cours de récréation et a proposé un modèle d'organisation de cet espace en différentes zones, ainsi qu'une pratique régulée de ces espaces. Cinq écoles de la Ville de Bruxelles ont été sélectionnées en 2023 et leurs cours ont continué d'être réaménagés en 2024 :
 - Le centre pédagogique de Vlaesendael
 - L'école maternelle Reine Astrid
 - L'école maternelle de Heembeek
 - L'école maternelle et l'école primaire des Pagodes
 - L'école primaire Robert Catteau
- Préalablement, une conférence avec Mr. Humbeek avait été organisée afin d'alimenter la réflexion des équipes dans la réalisation de leurs projets respectifs. La coordination ATL a soutenu les équipes (auxiliaires et directions) dans la réalisation de leurs projets et a participé à l'analyse des aménagements souhaités ;
- le projet « Ateliers Verts » qui a été lancé auprès des écoles désireuses d'amener de la verdure au sein de leurs cours de récréation et souhaitant proposer des ateliers potagers ludiques et éducatifs à leurs élèves. Les buts de ces projets sont d'offrir des espaces de bien-être aux enfants, d'améliorer la qualité de l'accueil, et de sensibiliser les élèves au développement durable et à la protection de l'environnement. Les équipes d'auxiliaires étaient donc invitées à déposer un projet pour l'aménagement, la mise en place, et la gouvernance d'un potager pédagogique pour leur école. Les projets sélectionnés ont été analysés par la coordination ATL en collaboration avec l'Instruction Publique et la Ferme du Parc Maximilien. La Ferme du Parc Maximilien a donc pu accompagner



les équipes de quatre écoles dans la réalisation de leurs projets potagers :

- L'école fondamentale du Canal
- L'école primaire A la Croisée des Chemins
- L'école primaire des Pagodes
- L'école primaire Reine Astrid ;

- Une formation autour de l'utilisation des jeux de société a également été proposée aux auxiliaires d'éducation. Cette formation a été dispensée par le centre Elisabeth Carter aux écoles désireuses d'améliorer leurs connaissances techniques des jeux de société et désireuses d'utiliser au mieux les jeux de société durant les temps ATL. 4 écoles ont pu profiter de cette formation :

- L'école fondamentale Emile Jacqmain
- L'école fondamentale Hélicoptère
- L'école primaire des Pagodes
- L'école primaire des 6 jetons ;

- l'uniformisation et la diffusion des documents de prise de présences ATL au sein des écoles communales de la Ville de Bruxelles. Depuis 2019, la coordination ATL et l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles ont fait le choix d'uniformiser les documents de suivi des présences ATL dans chaque école communale. Ce document permet de faciliter le comptage des présences journalières en vue de l'obtention des subsides ATL. Le document a pu être présenté à toutes les écoles et est aujourd'hui utilisé dans toutes les écoles communales. Des accompagnements ponctuels ont pu se faire auprès des équipes qui avaient des questions sur l'utilisation de ce document ;

- le suivi de l'encodage sur le portail ONE des présences journalières. Depuis août 2020, l'ONE a lancé son projet de Portail en ligne. Ce portail permet aux opérateurs (AES1 et AES2) de compléter leurs données relatives aux subsides ATL. La coordination ATL assure trimestriellement le suivi de l'encodage des présences ATL des écoles communales et des Maisons des Enfants sur le portail ONE, vérifie les montants du subside envoyé par l'ONE et communique la répartition budgétaire entre le service Jeunesse et l'Instruction Publique aux responsables de ces deux opérateurs ;

- le soutien au centre Elisabeth Carter lors de la mise en place logistique des formations des auxiliaires d'éducation durant les congés de carnaval et d'automne ;

- l'organisation de séances d'information au sujet du carnet de bord pour les équipes d'accueillant.e.s des écoles communales. Le « Carnet de Bord » est un outil de type « Journal de classe » qui a comme objectif la professionnalisation des pratiques des accueillant.e.s extrascolaires. Cet outil a pu être présenté à l'ensemble des écoles communales et est utilisé par tou.te.s les auxiliaires d'éducation. Des séances explicatives ont été données en début d'année pour permettre aux nouvelles-aux engagé.e.s d'être à jour sur l'utilisation de cet outil ;

- la mise à jour du site Bruxelles Temps Libre pour l'offre d'accueil de la Ville de Bruxelles et la participation à la diffusion de la brochure « P'tit temps libre ». Le site internet www.bruxellestempstlibre.be est un site internet de type moteur de recherche à destination des parents de la région bruxelloise. Ce projet est mené par l'asbl Badje en collaboration avec les coordinations ATL de la région bruxelloise. Il propose aux familles un recensement de toute l'offre d'accueil pour les enfants de 1 à 18 ans sur toutes les communes bruxelloises. En plus de cette mise à jour



annuelle, chaque année, la coordination ATL travaille avec l'asbl Badje à l'édition de la brochure « P'tit Temps Libre » reprenant l'ensemble des activités de vacances pour enfants de la région bruxelloise ;

- la représentation de la coordination ATL de la Ville de Bruxelles au niveau régional. La coordination ATL a participé à des réunions mensuelles entre coordinations ATL de la région bruxelloise appelées « intervisions ». Ces réunions permettent aux coordinations ATL de partager des informations et des bonnes pratiques sur le secteur de l'ATL. De plus, la coordination ATL a participé à des concertations régionales ATL rassemblant les coordinations ATL de la région bruxelloise, les coordinateurs accueil de l'ONE et les représentants régionaux de l'ONE afin de discuter de l'évolution du secteur ATL en région bruxelloise ;

- l'assistance ponctuelle aux familles en recherche d'activités extrascolaires. La coordination ATL accompagne les familles en recherche d'activités pour leurs enfants. Elle analyse les demandes des familles et les oriente vers des opérateurs d'accueil qui correspondent à leurs attentes et aux besoins éventuels des enfants ;

- la coordination générale et l'organisation de la Fête de la Jeunesse 2024 en collaboration avec l'asbl Bravvo et le centre sportif et culturel Pôle Nord. Cette Fête de la Jeunesse s'est déroulée le samedi 31 août dans le quartier Nord de la Ville de Bruxelles. Lors de cette journée festive et conviviale, des activités créatives, ludiques, sportives et culturelles ainsi que des spectacles et animations ont été proposées aux enfants de 2.5 à 12 ans et à leurs familles. Au total onze stands d'activités, un spectacle de magie, une fanfare, deux spectacles en déambulation et une initiation à la zumba ont pu être proposés au public ;

- le suivi du plan d'action "inclusion" pour l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Centre de formation Elisabeth Carter. La coordination ATL a collaboré avec la Cellule Egalité des chances dans le cadre de la mise en place d'un plan d'action visant à développer des initiatives inclusives au sein de l'asbl Jeunesse à Bruxelles. La mise en pratique de ce plan d'action est toujours en cours de réalisation ;

- la participation à deux ateliers sur la thématique de l'inclusion et de la communication respectueuse organisés par la Cellule Egalité des chances en décembre 2024 ;

- la continuité de la mise en place d'un module de formation de type coaching à destination des auxiliaires d'éducation sur l'accueil d'enfants à besoins spécifiques au sein des écoles. Afin d'aider les équipes d'auxiliaires d'éducation dans l'accueil de toutes et tous, la coordination ATL a participé à la mise en place d'une formation pratique donnée par le centre de loisir inclusif LUAPE. Cette formation se déroule directement dans les écoles et vise à donner aux équipes d'auxiliaires d'éducation des notions théoriques, des pistes de réflexion et des solutions concrètes pour l'accueil de tous les enfants ;

- la représentation de l'asbl Jeunesse à Bruxelles au cours de la deuxième édition de la journée thématique appelée « Parent solo mais pas seul.e.s » dédiée à la monoparentalité et à ses multiples conséquences et difficultés et organisée par la cellule « Egalité des chances » de la Ville de Bruxelles. Lors de cette journée, la coordination ATL a également organisé, avec l'aide d'animateurs travaillant pour l'asbl Jeunesse à Bruxelles, des animations pour accueillir les enfants présents lors de cette journée ;



- la participation à l'assemblée générale de Badje asbl (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance) et à l'assemblée générale de la F.I.L.E asbl (Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance) ;
- la participation à un colloque organisé par le Fonds Houtman (ONE) intitulé « Et si on écoutait vraiment les enfants ? Participation : défis, réalisations et limites ». Lors de ce colloque du 30 mai 2024, la coordination ATL a pu assister à différentes interventions présentant des outils et des dispositifs pour mettre en œuvre le droit à la participation des enfants et des jeunes ;
- la participation a une matinée autour de la thématique de l'inclusion dans les activités extrascolaires. Cette matinée a été organisée par l'asbl Badje, la Ligue des Droits de l'Enfant et l'asbl Luape. Elle avait pour but la présentation d'un mémorandum élaboré par ces trois associations sur le sujet des droits aux loisirs en inclusion ;
- la coordination ATL a continué de promouvoir et de distribuer ponctuellement la brochure « Pose Ton Cartable ». Cette brochure reprend les informations concernant les opérateurs ATL et les activités ATL qui existent sur le territoire de la Ville de Bruxelles ;
- l'organisation, en collaboration avec l'Instruction Publique, d'un cycle de conférences à destination des auxiliaires d'éducation de la Ville de Bruxelles sur la thématique des « enfants difficiles ». Ces conférences ont eu lieu au mois de septembre et d'octobre 2024 et ont été dispensées par l'asbl LUAPE au centre sportif et culturel Pôle Nord ;
- la participation à deux séances d'informations organisées par l'ONE concernant le renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil ;
- le lancement du renouvellement du Programme Coordination Locale pour l'Enfance (CLE). Le Programme CLE de la commune permet de présenter l'offre d'accueil disponible sur le territoire de la Ville de Bruxelles et vise l'amélioration globale de l'offre d'accueil. Le programme CLE est donc un outil central pour veiller à la qualité de l'offre de l'accueil pour les enfants. Dans le cadre du renouvellement du Programme CLE, la coordination ATL a déjà réalisé plusieurs étapes :
 - afin de lancer le processus de renouvellement du Programme CLE au mieux, la coordination ATL a participé à une réunion organisée par l'ONE dans le but de clarifier les procédures.
 - avant la réécriture du Programme CLE quinquennal, la coordination ATL a procédé à l'évaluation du Programme CLE en cours (2020-2025). Cette évaluation se réalise dans le courant de la 4ème année du cycle. Les résultats de cette évaluation serviront notamment à construire le nouveau Programme CLE en tenant compte des positions/remarques des personnes concernées.
 - la coordination ATL a réalisé un état des lieux, un recensement des opérateurs d'accueil et des activités extrascolaires organisées pour les enfants de 3 à 12 ans sur le territoire de la Ville de Bruxelles afin d'offrir la vision la plus exhaustive possible du secteur extrascolaire de la commune.
 - la coordination ATL a participé à un groupe de travail incluant les autres coordinations ATL bruxelloises dans le but de coordonner autant que possible les questionnaires des états des lieux et des analyses des besoins des différentes communes de Bruxelles afin d'aboutir à un questionnaire cohérent d'une commune à l'autre, tout en respectant les réalités de terrain de chacune d'elles.




- la coordination ATL a également débuté l'analyse des besoins du secteur ATL de la commune. L'analyse des besoins permet de mettre en lumière les besoins, les attentes et les manquements du secteur extrascolaire et de réfléchir, en fonction de ce qui en ressort, aux objectifs qui devront être fixés pour les années à venir.

- pour réaliser l'état des lieux et l'analyse des besoins, la coordination ATL a lancé 6 questionnaires différents pour toucher au mieux les différents acteurs concernés :

- un questionnaire pour les directions d'écoles (tous réseaux d'enseignement confondus)
- un questionnaire pour les directions de structures d'accueil
- un questionnaire pour les auxiliaires d'éducation dans les écoles
- un questionnaire pour les animateurs dans les structures d'accueil
- un questionnaire pour les familles
- un questionnaire et des animations à destination des enfants.

07. LA COORDINATION DU PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE ET DU VOLET LOCAL IMPULSION (OU COMMUNAL)



La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl « Jeunesse à Bruxelles », mandatée par la Ville de Bruxelles à cette fin. La coordination locale fonctionne comme un « service » de deuxième ligne par rapport au secteur régional de la Cohésion sociale et du Volet Local Impulsion. Elle est le relais nécessaire vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets associatifs.

07.1 Le suivi de la bonne exécution des contrats communaux de cohésion sociale et du volet local impulsion (ancien FIPI)

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le Volet Local Impulsion. Ces visites de terrain sont renforcées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs contractants.

Entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024, la Coordination locale a effectué 45 visites de terrain ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : 8 visites des projets de Cohésion sociale (axes prioritaires), 11 visites des projets de cohésion sociale (orientation spécifique), 8 visites des projets de cohésion sociale (candidature agrément 2025), 5 visites de projets de cohésion sociale (supervision, fêtes de fin d'année) et 13 visites de projets Impulsion, nouvelles demandes comprises.

07.2 L'organisation des concertations locales

La Coordination locale est tenue par voie décrétales d'organiser idéalement trois concertations locales par an, réunissant en son sein l'ensemble des opérateurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

La Coordination locale a organisé trois concertations locales en 2024 :

- la concertation locale du 19 mars 2024 : après approbation du PV du 15/12/2023, la matinée est organisée en deux temps : 1/ Présentation de l'étude « Les invisibilisés et le Covid » démontrant le creusement des inégalités sociales en temps de crise socio-sanitaire suivie de quelques exemples d'innovations sociales ayant émergé pour répondre à cette crise ; 2/ Travail en atelier autour de trois grandes thématiques (l'offre sociale en présentiel, l'outreach, la coopération intersectorielle).
- la concertation locale du 30 septembre 2024 : après approbation du PV du 19/03/2024, présentation et demande d'avis de la concertation locale sur la proposition communale des projets cohésion sociale ayant introduit une demande d'agrément 2025-2029 (volet local).
- la concertation locale du 29 novembre 2024 : après approbation du PV du 30/09/2024, présentation de la proposition communale des projets Impulsion Volet Local 2025. Les membres-opérateurs sont ensuite invités à donner un avis sur la sélection des projets retenus dans le cadre de l'appel à projet « impulsion 2025-Ville de Bruxelles (volet local) » avant de passer au vote.



07.3 Le suivi administratif et financier des projets de cohésion sociale

- En 2024, à côté des visites des projets de cohésion sociale bénéficiant d'un agrément local (premier train), la coordination locale a concentré ses efforts sur les nouvelles candidatures d'agrément en cohésion sociale (volet local 2025) et les projets bénéficiant d'un financement pour une orientation spécifique.
- Réunions conjointes avec l'administration de la Cocof (évaluation rétrospective, prospective des projets de cohésion sociale (contrat communal), délibération des candidatures d'agrément (4 projets/agrément 2025)
- Bilan des activités des associations pour l'année 2023 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.
- Rédaction du rapport annuel 2023 des projets de cohésion sociale : rapport exhaustif (offre sociale, relevé des besoins communaux, état des lieux des actions associatives).
- Supervision des membres-opérateurs rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre de leur projet de cohésion sociale (actions ou rapport financier).
- Rencontres des opérateurs ayant recruté une nouvelle coordination (projets de cohésion sociale).

07.4 Le suivi administratif et financier des projets Impulsion Volet Local 2023 et 2024 + appel à projet « Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2025 » (ancien FIPI)

- Impulsion Volet Local 2023 : évaluation et suivi administratif du FIPI communal 2023 en collaboration avec la Cocof et les autorités communales de la Ville de Bruxelles. Clôture de la réception des évaluations du Volet Local Impulsion Fipi 2023, traitement des données et remise de l'évaluation du programme communal 2023 de la Ville de Bruxelles le 28/02/2024 auprès de la Cocof.
- Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2024 : suivi administratif, rédaction des conventions spécifiques des 17 projets sélectionnés. Parmi ceux-ci, 12 ont pu demander et obtenir un financement pluriannuel pour 2024, 2025 et 2026 ; 5 ont bénéficié d'un financement annuel.
- Appel à projet « Impulsion Volet Local Ville de Bruxelles 2025 » (ancien FIPI) : gestion de l'appel à projet du contrat communal et suivi administratif, accompagnement des nouvelles initiatives, rédaction des fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière ainsi qu'à destination de la concertation locale.

La coordination a traité l'appel dès réception des 7 demandes transmises par la Cocof (complètes et éligibles); l'appel ayant été clôturé sur le site de la Cocof le 3 octobre 2024. La coordination a analysé les 7 dossiers. 3 projets ont été sélectionnés dans le cadre du portefeuille attribué à la Ville de Bruxelles dont le montant disponible pour 2025 est de 47.603 euros.



Parmi ceux-ci, trois projets ont introduit et obtenu une demande annuelle. La sélection a été validée par la concertation locale le 29 novembre 2024.

07.5 Les réunions entrant dans le cadre des missions de la coordination locale

- Participation à des événements, conférences et journées d'étude entrant dans le cadre décretaal des missions de la Coordination locale.
- Participation aux réunions organisées par la chambre des coordinations (le secrétariat est assuré par la coordination locale de Jette en 2024)
- Participation aux réunions organisées par l'administration de la Cocof ayant trait à la procédure d'agrément (évaluation procédure d'agrément, analyse des candidatures d'agrément)

08. Le service Baby-sitting

Le Service Baby-sitting est le fruit d'une collaboration entre le CPAS de la Ville de Bruxelles, la Ville de Bruxelles et l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Il a été lancé en octobre 2024 et est destiné aux familles monoparentales résidant sur le territoire de la Ville de Bruxelles (1000 Bruxelles, 1020 Laeken, 1120 Neder-Over-Heembeek et 1130 Haren). Cette initiative répond aux besoins spécifiques des familles monoparentales.

L'objectif principal du service est de fournir un soutien aux parents solos en leur offrant la possibilité de prendre du temps pour eux, que ce soit pour des raisons professionnelles ou personnelles. Ce service s'adresse aux parents d'enfants âgés de 0 à 12 ans, qui bénéficient de 20 chèques de baby-sitting, correspondant à 20 heures, valables pendant un an et entièrement gratuits.

08.1 La mise en place du projet

À l'occasion de l'élaboration de ce projet, plusieurs actions ont été mises en place afin d'assurer une organisation optimale du service. La « fiche de projet » a servi de fil conducteur, structurant les différentes étapes et garantissant une coordination efficace.

Le recrutement des baby-sitters a constitué une étape essentielle. Un appel à candidatures a été diffusé auprès de notre base de données d'animateurs et de coordinateurs, ainsi qu'auprès du personnel éducatif de l'Instruction Publique. Le processus de sélection a impliqué l'organisation et la gestion des entretiens, la préparation et l'édition des contrats de travail. Afin d'optimiser la gestion des baby-sitters, une base de données a été créée et organisée pour centraliser toutes les informations nécessaires, aussi bien pour les baby-sitters que pour les parents. Dans cette optique, des formulaires d'inscription ont été conçus afin de recueillir les informations essentielles auprès des familles et des postulants, facilitant ainsi la prise en charge et le suivi administratif.

Dans le but d'assurer une communication claire et efficace avec les parents, un règlement en français et en néerlandais a été élaboré en deux versions : une version courte et simplifiée et une version longue et détaillée, expliquant de manière approfondie le fonctionnement du service. Par ailleurs, un règlement spécifique a été rédigé à l'intention des baby-sitters afin de leur présenter le cadre de travail, les attentes professionnelles et les obligations à respecter.

La mise en relation des parents avec les baby-sitters a été facilitée par l'élaboration et la mise en place d'une fiche de réservation.

Un suivi des retours des familles a également été instauré, garantissant une écoute active et une amélioration continue du service.

Enfin, une gestion rigoureuse des chèques baby-sitting a été mise en place afin d'assurer un suivi et de garantir le bon fonctionnement du service.



08.2 La collaboration avec le CPAS de la Ville de Bruxelles

Dans le cadre de la collaboration entre le CPAS de la Ville de Bruxelles, le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles et Jeunesse à Bruxelles, plusieurs rencontres ont été organisées afin d'assurer la mise en place efficace du projet. Ces échanges ont permis de définir des éléments clés du projet, tels que les conditions d'accès au service, le partage des données dans le respect du RGPD et de la confidentialité, les modalités liées aux chèques baby-sitting ou encore le cadre de travail des baby-sitters. Le projet a été conçu en tenant compte des réalités des parents solos avec pour objectif de simplifier les procédures et de les rendre plus accessibles.

Dans la phase de lancement du projet, le service a été présenté lors de la Journée "Parent Solo" qui a été organisée le 29/09/2024 à Brucity, une occasion privilégiée pour expliquer en détail son fonctionnement et de répondre aux questions des parents.

08.3 Les modalités d'organisation

Pour réserver, les parents peuvent se rendre directement à l'accueil-secrétariat du service, le contacter par téléphone ou par e-mail, au moins 5 jours ouvrables avant la date de la prestation souhaitée. Une fois la réservation effectuée, le service prend en charge la recherche d'un baby-sitter adapté à l'âge et aux besoins spécifiques de l'enfant. Les prestations, d'une durée de 3 à 6 heures par jour, sont disponibles tous les jours de la semaine, de 6 h à minuit. Elles se déroulent au domicile du parent. Une fiche de réservation contenant toutes les informations nécessaires est partagée afin de faciliter la communication entre le baby-sitter et le parent.

Le service reste à la disposition des parents et des baby-sitters pour répondre à leurs besoins respectifs.

08.4 La gestion des chèques

Les parents peuvent obtenir les chèques directement auprès du service (CPAS ou JAB), soit en vue d'une prestation spécifique, soit à l'avance pour plusieurs prestations. Une fois remis aux parents, les chèques sont valables pendant une période de trois mois.

Les parents doivent transmettre au baby-sitter le nombre de chèques correspondant aux heures effectuées par ce dernier, et ces chèques doivent être signés par le parent. En fin de mois, le baby-sitter restitue au service l'ensemble des chèques reçus au cours du mois ; ceci afin de percevoir sa rémunération.



08.5 Le profil des baby-sitters

L'asbl Jeunesse à Bruxelles met à disposition sa base de données d'animateurs et de coordinateurs brevetés. De plus, le personnel éducatif de l'Instruction Publique peut également exercer la fonction de baby-sitter. Toutefois, cette fonction est aussi accessible à d'autres personnes, à condition qu'elles aient suivi une formation en lien avec l'enfance.

Avant leur entrée en fonction, tous les baby-sitters sont reçus en entretien afin de garantir la qualité du service. Un flyer A4 intitulé « Petits conseils pour les baby-sitters » leur est remis pour les aider à se préparer au mieux avant leurs prestations.

Les baby-sitters sont engagés soit sous convention de volontariat, soit sous contrat étudiant, en fonction du nombre d'heures à effectuer.

08.6 Les chiffres clés

- Les parents bénéficiaires : 38 parents sont inscrits au service, dont 9 pris en charge par le CPAS de la Ville de Bruxelles (8 femmes et 1 homme) et 29 qui se sont adressés directement à Jeunesse à Bruxelles (27 femmes et 2 hommes).
- Recrutement des baby-sitters : 24 baby-sitters ont rejoint la base de données après un entretien individuel, parmi lesquels 16 femmes et 8 hommes.
- Prestations effectuées : 31 prestations ont été réalisées en 2024, dont 3 en novembre auprès d'enfants de 0 à 3 ans, exclusivement des filles. En décembre, 28 prestations ont eu lieu, réparties comme suit : 21 auprès d'enfants âgés de 6 à 12 ans et 7 auprès d'enfants de 0 à 3 ans. Au total, 22 garçons et 21 filles ont été gardés.

09. CENTRE CULTUREL ET SPORTIF PÔLE NORD

Comme c'est le cas depuis l'ouverture du Centre Pôle Nord en 2006, l'asbl Jeunesse à Bruxelles a, en 2024, maintenu un partenariat étroit avec le Centre sportif et culturel Pôle Nord (géré par le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles).

L'asbl Jeunesse à Bruxelles reste encore en 2024 l'un des usagers principaux du Centre. Elle y a en effet organisé certaines activités de manière régulière, et d'autres de manière ponctuelle.

09.1 Les activités régulières en 2024

9.1.1. Les stages sportifs et culturels durant les périodes de vacances scolaires

- Carnaval : du 26/02/2024 au 01/03/2024
Stage : Omnisports et découvertes sportives
- Printemps : du 29/04/2024 au 03/05/2024
Stage : Omnisports et découvertes sportives
- Été : du 08/07/2024 au 19/07/2024 et du 12/08/2024 au 23/08/2024
Stage : Omnisports et découvertes sportives
- Automne : du 21/10/2024 au 25/10/2024
Stage : Omnisports et découvertes sportives

9.1.2. Les rencontres amicales de mini foot du quartier Nord, en collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles

Depuis le mois d'octobre 2013, l'asbl Jeunesse prend en charge l'organisation des rencontres amicales de mini foot du quartier Nord initiées par le Centre Pôle Nord. Les rencontres amicales sont des matchs de foot en salle sans enjeu (pas de classement, pas d'arbitre, etc.) entre différentes équipes composées de joueur.euse.s (15 maximum par équipe) issu.e.s majoritairement du quartier Nord. L'objectif est de proposer aux habitant.e.s du quartier de se rencontrer lors d'un moment sportif et convivial et de répondre ainsi à la demande croissante de mini foot dans le quartier. Deux séries de rencontres amicales cohabitent. Les équipes ont la possibilité de jouer en semaine (mercredi ou jeudi) ou le dimanche après-midi.

Du 01/01/2024 au 30/06/2024

- 178 joueurs inscrits dans 13 équipes qui jouent en semaine
- 106 joueurs inscrits dans 10 équipes qui jouent le dimanche

Soit, au total 284 joueurs inscrits



Du 01/10/2024 au 31/12/2024

- 163 joueurs inscrits dans 12 équipes qui jouent en semaine
 - 110 joueurs inscrits dans 10 équipes qui jouent le dimanche
- Soit, au total 273 joueurs inscrits

Les infrastructures sont mises à disposition par le Service de la Jeunesse qui souscrit également une assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels. Jeunesse à Bruxelles prend en charge le défraiement et l'assurance d'une personne engagée comme volontaire pour l'encadrement du bon déroulement des matchs ainsi que certaines fournitures (ballons, barbecue en fin d'année, etc.).

Les frais d'inscription pour chaque équipe s'élèvent à 100€, auxquels s'ajoutent 100€ de garantie, qui sont versés à l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Le montant de la garantie est restitué aux équipes à la fin du championnat. De ce montant sont déduites les diverses amendes imposées à l'équipe (en cas de forfait, d'oubli des équipements des joueur.eu.s, de non-respect des règlements, etc.).

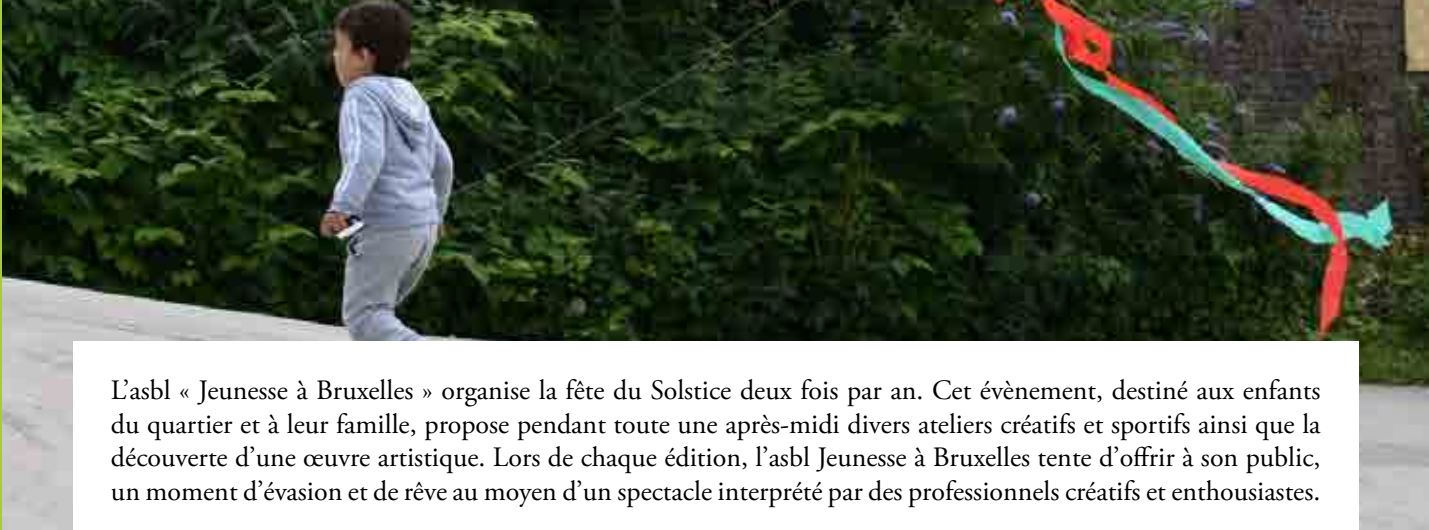
09.2 les activités ponctuelles en 2024

- Fête du solstice d'hiver : 14.12.2024
- Les départs et retours des séjours à Mariakerke, à Combreuil et à l'étranger se font à partir du Centre Pôle Nord, de même que les départs et retours des séjours résidentiels pour les moniteurs inscrits à la formation Elisabeth Carter : 26/02, 01/03, 08/03, 09/03, 29/04, 10/05, 08/07, 19/07, 22/07, 02/08, 05/08, 16/08, 20/09, 04/10, 21/10, 28/10, 01/11/2024
- Réunions de préparation des plaines et séjours avec les moniteurs : 15/02, 20/02, 21/02, 22/02, 23/02, 26/02, 01/03, 08/03, 09/03, 22/04, 24/04, 29/04, 10/05, 27/06, 01/07, 02/07, 03/07, 04/07, 16/10, 17/10, 16/12, 18/12/2024
- Réunion de préparation du séjour au ski avec les parents : 23/02/2024
- Soirées de formation par le C.E.C. pour les nouveaux animateur.trices en Activités de Vacances: 01/07, 07/07/2024
- Un cycle de conférences à destination des auxiliaires d'éducation organisé par la coordination ATL en collaboration avec l'Instruction Publique : 30/09, 1/10, 4/10/2024.

09.3 Autres

Des synergies entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Centre Pôle Nord permettent d'optimiser les ressources humaines, le matériel audio-visuel, l'outillage, les véhicules et les locaux des deux structures.

10. FÊTES DU SOLSTICE - ÉTÉ & HIVER 2024



L'asbl « Jeunesse à Bruxelles » organise la fête du Solstice deux fois par an. Cet événement, destiné aux enfants du quartier et à leur famille, propose pendant toute une après-midi divers ateliers créatifs et sportifs ainsi que la découverte d'une œuvre artistique. Lors de chaque édition, l'asbl Jeunesse à Bruxelles tente d'offrir à son public, un moment d'évasion et de rêve au moyen d'un spectacle interprété par des professionnels créatifs et enthousiastes.

Ces fêtes familiales s'organisent de la manière suivante :

- un spectacle est joué deux fois par fête pour un public variant de 150 à 180 personnes, suivant le lieu de l'accueil (les spectacles permettent l'accès à divers thèmes ou répertoire plus classiques revisités, des disciplines scéniques mixtes : chant, musique, conte, théâtre d'ombre, marionnettes). Deux représentations sont prévues, l'une à 14h00, l'autre à 16h00 ;
- des activités créatives, récréatives et/ou sportives sont proposées sous forme d'animations accessibles au public de 14h00 à 17h00. Sont par exemple programmés : de l'initiation à l'aïkido, au rythme/son avec des instruments de musique, la fabrication de massapain, la customisation d'accessoires, la fabrication de cerfs-volants, des concours et jeux sportifs avec des châteaux gonflables, la sculpture de ballons gonflables avec des clowns, de la jonglerie, jeux de Mikado géant ... et l'incontournable grimage. Une dizaine d'activités sont proposées avec des variantes selon les éditions ;
- un goûter ;
- une petite tombola ou un petit concours est généralement organisé pour clôturer la fête dans la bonne humeur.

L'année 2024 a été ponctuée par 2 rendez-vous festifs :

- samedi 22 juin 2024 : « Solstice d'été », au centre culturel et sportif BOX120 ;
- samedi 14 décembre 2024 : « Solstice d'hiver », au centre culturel et sportif Pôle Nord.

Le Solstice d'été du 22 juin 2024 : « Darsayatu » 1, 2, 3 YOGA : un spectacle interactif pour enfants de 6 – 12 ans, proposé par l'atelier YOGASAMKYA.

« Tu voleras comme Garuda, l'aigle agile. Tu seras perspicace comme Indra, la grande sage. Tu seras agile comme le roi des singes Hanuman qui sauve Sati la princesse des mains des démons Daki. Tu seras fort comme Virabhadra, le terrible guerrier. ». L'Atelier Samkya propose ici une déclinaison adaptée aux plus jeunes, d'une expérience unique en son genre : un yoga-récit poétique - musique classique indienne et voyage sonore (Eh oui, tout ça à la fois !). Bien plus qu'un « spectacle à voir et/ou à écouter »

C'est une expérience artistique inclusive, participative et initiatique où tout un chacun est l'artiste et/ou créateur de l'aventure intérieure qu'il va vivre.

Conteuse : Serap Güven - Mouvements : Vincent HUFTY ; SAROD : Asad Qizilbash & TABLA : Luigi Vargiu



La fête du solstice d'été connaît alors sa première programmation au centre culturel et Sportif BOX120 (Boulevard Emile Bockstael, 120), avec la volonté de proposer la découverte d'un autre lieu dédié à l'offre culturelle et/ou sportive de l'associatif Bruxellois et des publics locaux. La météo estivale du jour a permis l'aménagement de plusieurs activités en extérieur ; le site le permettant. Un jeu de piste concours a donné l'occasion aux enfants et aux parents d'explorer les différents locaux et zone du site et de s'essayer au moins une fois à chacune des offres du jour.

La fête a attiré 210 personnes (dont 50 % étaient des enfants âgé de 6 à 12 ans).

Le Solstice d'hiver du 14 décembre 2024 : « *Les gros pleins d'soupe* », de et par Vivre en Fol Cie (un spectacle conté et chanté, accessible dès 3 ans).

Chez les gros plein d'soupe, on mange de la soupe à tous les repas : matin, midi et soir.

Ça en fait des bols, ça en fait des cuillères, et surtout ça en fait des légumes.

Pour sa nouvelle création, Vivre en fol Cie part à la rencontre d'une galerie de légumes loufoques et attendrissant : Marie-Tubercule la patate colérique, J-P, le poireau un peu snob ou encore Javier la tomate espagnole. Quand on met des légumes dans le même panier, de quoi discutent-ils? Une fable musicale où l'on découvre ensemble les trésors du potager et le rythme de saisons.

Recette théâtrale et musicale de Barnabé Dekeyser, mise en casserole avec Manon Romain.

Ingrédients : Lou Chavanis, Barnabé Dekeyser, Marc Laurent, Juan Marquez Garcia, Laura Noël et Manon Romain.

Scénographie et épluchures : Astrid Lambeaux

La fête a brassé près de 411 personnes dont environ la moitié étaient des enfants (entre 6 et 12 ans).

Avec l'exportation de la fête dans l'un des autres centres culturels et sportifs de la Ville de Bruxelles, une édition sur deux, Jeunesse à Bruxelles espère encourager un intérêt pour la découverte de nouveaux lieux culturels à disposition des différents publics et « désenclaver » les populations des différents quartiers qui composent le territoire. Pour ces deux rendez-vous festifs, la coordination articule une collaboration entre le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, le Centre Pôle Nord ou le Centre BOX120 ou encore Tour à Plomb ; et le Service prévention de l'asbl BRAVVO.

Le partenariat avec le centre de jeunes « R'En Arts » impacte positivement son public d'adolescents. Il les fédère autour d'un objectif pédagogique citoyen et commun. L'objet du partenariat se fait autour d'une aide logistique. Concrètement, les jeunes encadrés de leurs animateurs référents aident à la mise en place des tables et chaises, des zones d'activités et viennent renforcer l'encadrement de l'offre d'activités : aider un animateur à organiser l'accès à une activité, aider l'équipe à servir les boissons et les goûters, faire la promotion de proximité dans le quartier... C'est une opportunité pour eux de se consacrer à une activité citoyenne pour l'association dont ils font partie.

11. Fête de La Jeunesse 2024



Chaque année a lieu des fêtes de la jeunesse organisées par l'asbl Bravvo dans différents quartiers de la Ville de Bruxelles. Ces événements sont dédiés aux enfants de 2.5 à 12 ans et leurs familles et proposent, durant une après-midi, des activités créatives, ludiques, sportives et culturelles ainsi que des spectacles et animations. Ces fêtes permettent également de mettre en valeur le travail réalisé avec les jeunes dans les structures du Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles et dans des asbl implantées sur le territoire. En 2024, l'asbl Bravvo a fêté ses 20 ans et la coordination ATL s'est jointe à elle pour l'organisation de la Fête de la Jeunesse organisée dans le quartier Nord de Bruxelles, le samedi 31 août 2024 de 13h00 à 18h30. L'accès à l'événement, les animations et les spectacles étaient entièrement gratuits.

Durant l'après-midi, diverses activités étaient proposées :

- un atelier autour du recyclage
- deux panna soccers
- deux châteaux gonflables
- un photomaton
- un atelier grimage
- une activité vélos
- une activité « scène de crime »
- une démonstration de taekwondo
- une initiation à la zumba
- des ateliers créatifs

Différents spectacles ont également été présentés au public :

- un spectacle déambulatoire « Robert la Licorne » présenté par la Cie Boite à clous
- une fanfare et une démonstration de capoeira animée par Nek-In
- un spectacle de magie animé par ICS Production
- un sculpteur de ballons

Plusieurs stands pour se restaurer (nourriture et boissons) étaient également présents sur le site de l'événement.

Cette édition a été un franc succès grâce à la participation et à la collaboration de tous les partenaires impliqués dans l'organisation de cette fête de la jeunesse : Les Maisons des Enfants, les Maisons de jeunes Bravvo, le Centre culturel et Sportif Pôle Nord, la Croix-Rouge, le service voirie de la Ville de Bruxelles, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, l'ensemble des animateurs présents, ...

RAPPORT ANNUEL ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 7 DE L'ORDONNANCE DU 12 JANVIER 2006 SUR LA TRANSPARENCE DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES PUBLICS BRUXELLOIS TEL QUE MODIFIE PAR L'ARTICLE 11 DE L'ORDONNANCE CONJOINTE DU 14 DECEMBRE 2017 (M.B. 24 01 2018).

1. RELEVÉ DÉTAILLÉ DES PRÉSENCES EN RÉUNION, DES REMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, AINSI QUE DES FRAIS DE REPRÉSENTATION OCTROYÉS AUX MANDATAIRES PUBLICS DE L'ASBL JEUNESSE A BRUXELLES EN 2024.

1.1. Relevé des présences ou représentations en réunion :

	Bureau	CA	AG
ALAMAT Faten	2/2	3/3	1/1
BENGHALLAM Amal	/	3/3	1/1
BONNIER Floriane	2/2	2/3	0/1
CONDIJTS Joris	/	2/3	1/1
DE BOCK Philippe	2/2	3/3	1/1
DE MEURICHY Serge	/	/	1/1
DIALLO ELHAJ Moussa	/	1/3	0/1
GABRIELS Patrick	/	/	1/1
GALLUCCIO Roberto	/	/	0/1
HAMRI Amin	0/2	1/2	0/1
HARICHE Faouzia	2/2	3/3	1/1
VANDENBULCKE Anne	2/2	3/3	1/1



1.2. Relevé des rémunérations et avantages de toute nature des mandataires publics :

Tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

1.3. Relevé des frais de représentation des mandataires publics :

HARICHE Faouzia, frais de représentation 2024 : 620,06 euros

2. INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS ATTRIBUES PAR JEUNESSE A BRUXELLES EN 2024

Les marchés repris dans l'inventaire 2024 sont des marchés conclus en 2024.

Objet du Marché	Adjudicataire	Date décision	Montant	
Materiel de plongé MDE	Almirante asbl	24/04/2024	26.706,00	€
Scanners dépôt	Office Easy	25/09/2024	2.269,90	€
Etiquettes hologrammes	Etilux	04/11/2024	897,09	€
Gsm service	Proximus	28/10/2024	545,00	€
Formations continues AE/CEC Thématique 1	L'autrement dit asbl/Farce asbl	18/03/2024	29.553,45	€
Formations continues AE/CEC Thématique 2	Ecoline et Caracole asbl	18/03/2024	10.200,00	€
Formations continues AE/CEC Thématique 3	Ecoline et Caracole asbl/ Pescalune asbl	18/03/2024	10.453,04	€
Formations continues AE/CEC Thématique 4	Farce asbl/Mouvance asbl	18/03/2024	4.480,00	€
Formations continues AE/CEC Thématique 5	C-Paje asbl/Mouvance asbl/ Pescalune asbl	18/03/2024	21.051,36	€
Formations continues AE/CEC Thématique 6	Goodplanet Belgium asbl	18/03/2024	6.010,08	€
Formations continues AE/CEC Thématique 8	Passe-Muraille asbl	18/03/2024	10.000,00	€
Formations continues AE/CEC Thématique 9	Save My Life asbl	18/03/2024	6.650,00	€
Formations continues AE/CEC Thématique 13	Odyssée formations asbl	18/03/2024	7.000,00	€
Musée des Sciences Naturelles - Plaine CAR 2024	Musée des Sciences Naturelles	17/01/2024	1.200,00	€
Musée des Sciences Naturelles - Plaine CAR 2024	Musée des Sciences Naturelles	07/02/2024	2.400,00	€



Spectacle Plaine CAR 2024	Mytyl asbl	08/02/2024	4.500,00	€
Révision des comptes JAB	Callens Vandelanotte	18/03/2024	14.520,00	€
Ferme du parc Maximilien - Plaine CAR 2024	Ferme du parc Maximilien	23/02/2024	300,00	€
Logiciel de gestion de stock	Odoo	24/04/2024	9.247,03	€
Animation Cerf Volant solstice été et hiver 2024	Pass TO FLY	07/03/2024	1.390,00	€
Formation ME sur l'accueil des enfants autistes en extrascolaire	Fondation SUSA	25/03/2024	1.650,00	€
Spectacle Solstice d'été BOX120	YOGASMKYA (YOGASMAKYA)	22/04/2024	1.500,00	€
Conteurs Nos îles aux trésors- Plaine PRT24	Compagnie Frite et Moussaka	11/04/2024	1.806,24	€
Kessel Lo - Plaines printemps 24	Kessel Lo	22/04/2024	912,00	€
MdE: stage scientifique	Cap Sciences	27/05/2024	4.680,00	€
MdE Stage Boxe	Atelier P.E.L.	27/05/2024	858,00	€
MdE Stage danse et yoga	Atelier P.E.L.	27/05/2024	1.716,00	€
Formation ME sur l'accueil des enfants autistes en extrascolaire Partie 2	Fondation SUSA	03/06/2024	3.200,00	€
Summer Pop et FJ Marolles	ICS Productions	16/06/2024	6.360,00	€
Production d'une exposition "Les Voisins du mois"	Vincent Beeckman	19/07/2024	4.570,03	€
Ateliers codage	CodeNplay	21/06/2024	4.896,00	€
Atelier Vélo	Molenbike Asbl	12/06/2024	1.500,00	€
Self défense	ESD / Productions associées	12/06/2024	2.359,50	€
Cardio-Boxing	Club sportif Podium	26/06/2024	1.200,00	€
Spectacle déambulatoire Fête de la Jeunesse	Cie Boite à clous	31/05/2024	1.400,00	€
Formation ME sur Migration au-delà des préjugés	ASBL ULB Engagée	01/07/2024	3.000,00	€
MDE stage percussions	Asbl Ecoculture	18/06/2024	800,00	€
Stand d'animation recyclage Fête de la Jeunesse	Récup'Hérons	06/06/2024	500,00	€



Atelier pour la création d'affiches sur le monde sous-marin	"DIF Ourida (Dessinatrice-Illustratrice et intervenante artistique indépendante)"	05/06/2024	560,00	€
Journée d'initiation au hockey	Growing by Hockey	05/06/2024	840,00	€
Visite de trainworld	Trainworld	05/07/2024	2.754,28	€
Conteuse "Voyage dans le temps"	Compagnie Frite et Moussaka	21/06/2024	3.180,00	€
Séances de cinéma	Cinéma Galeries	21/06/2024	4.050,00	€
Ateliers de musique	David en musique	26/06/2024	2.520,00	€
Spectacle Magique, grimmage et créateur de ballons	ICS Production	10/07/2024	1.908,00	€
Exposition artiste	Francesca Comune	19/07/2024	2.000,00	€
Exposition artiste MAAC	Axel Fourmont	19/07/2024	2.500,00	€
MDE: Stage Makey Makey	ADK Trash Asbl	05/08/2024	1.674,80	€
JAB : Traiteur drink	Lefevere	13/08/2024	324,26	€
Solstice d'hiver 14 décembre 2024	Vivre en Fol Cie	23/09/2024	2.100,00	€
Spectacle conté	Compagnie Frite et Moussaka	21/10/2024	4.134,00	€
Artiste TAP	Dema / New Brussels asbl	20/11/2024	2.000,00	€
Artiste TAP	Aurélien Lenaerts	20/11/2024	2.000,00	€
Artiste TAP	Rachida Belkadi	20/11/2024	2.000,00	€
Hébergement côte belge Carnaval et printemps 2025	Chat botté	16/12/2024	9.605,00	€
Musée BelVue	"Fondation Roi Baudouin"	10/12/2024	436,00	€
Spectacle Salazar	Clair de Plume asbl	09/12/2024	4.700,00	€
Palais du Coudenberg	ARKADIA ASBL	09/12/2024	2.800,00	€
Travaux acoustique Pôle Nord	Buyse BV	26/01/2024	11.313,50	€
Travaux acoustique Box120	Fesial SA	16/06/2024	24.653,75	€

